

PRITH Pays de la Loire Tableau de bord 2024

Présentation

Le tableau de bord du PRITH Pays de la Loire est un **outil partenarial de pilotage de l'emploi des personnes handicapées en région Pays de la Loire**.

L'actualisation des données a lieu chaque année. Elle se déroule en trois phases : **collecte, traitement et analyse**.

La présente note de restitution synthétise les **principaux constats tirés des données portant sur l'année 2024**, sur la base des indicateurs :

- pour lesquels des données complètes et fiables ont été communiquées par les partenaires
- présentant les évolutions les plus significatives
- pour lesquels les enjeux en matière d'insertion des personnes handicapées sont les plus importants

Les résultats de cette analyse sont présentés annuellement au **Comité de pilotage du PRITH Pays de la Loire**.

Contributeurs au tableau de bord 2024



Sommaire

Zoom thématique



Préambule « les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) »

Partie 1 : L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

- 1.1. La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- 1.2. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- 1.3. Les orientations en milieu professionnel

Partie 2 : L'emploi des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

- 2.1. Le taux d'emploi direct
- 2.2. Les Entreprises Adaptées (EA)**
- 2.3. Les Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT)

Partie 3 : La demande d'emploi

- 3.1. L'évolution de la demande d'emploi
- 3.2. Les caractéristiques des demandeurs d'emploi
- 3.3. Les motifs d'inscription à France Travail

Partie 4 : L'accès à l'emploi

- 4.1. L'accompagnement par les réseaux France Travail et Cap emploi
- 4.2. Les Déclaration Préalables A l'Embauche (DPAE)
- 4.3. L'accompagnement des jeunes en situation de handicap
- 4.4. Le Dispositif Emploi Accompagné (DEAc)
- 4.5. Les sorties de France Travail
- 4.6. Les employeurs

Partie 5 : La Formation initiale et formation professionnelle

- 5.1. La scolarisation d'élèves en situation de handicap
- 5.2. Les formations certifiantes / qualifiantes / diplômantes
- 5.3. L'accès à l'emploi des DEBOE suite à une formation
- 5.4. Les orientations en formation professionnelle en ESPR/PO
- 5.5. La formation en apprentissage
- 5.6. Les contrats de professionnalisation

Partie 6 : Données éclairantes pour le maintien dans l'emploi

- 6.1. Les visites, aménagements et inaptitudes – tout public
- 6.2. Les arrêts de travail pour Maladie et pour AT/MP - tout public
- 6.3. La pension d'invalidité - tout public
- 6.4. Les situations « complexes » étudiées par les instances de coordination de l'Assurance Maladie - tout public
- 6.5. Le licenciement pour inaptitude médicale
- 6.6. Les actions de maintien de l'AGEFIPH
- 6.7. Les actions de maintien de CAP EMPLOI

Préambule « les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) »

Les bénéficiaires de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

inscrits à [l'article L5212-13 du Code du travail](#) sont :

- **les travailleurs reconnus handicapés (RQTH)** par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)
- **les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles (AT-MP)** ayant entraîné une incapacité permanente (IPP) au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire
- **les titulaires d'une pension d'invalidité** attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain
- **les anciens militaires titulaires d'une pension militaire d'invalidité**
- **les sapeurs-pompiers volontaires bénéficiaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité**
- **les détenteurs de la Carte mobilité inclusion (CMI) mention « Invalidité »**
- **les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)**

Partie 1

L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)

- 1.1. La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- 1.2. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- 1.3. Les orientations en milieu professionnel

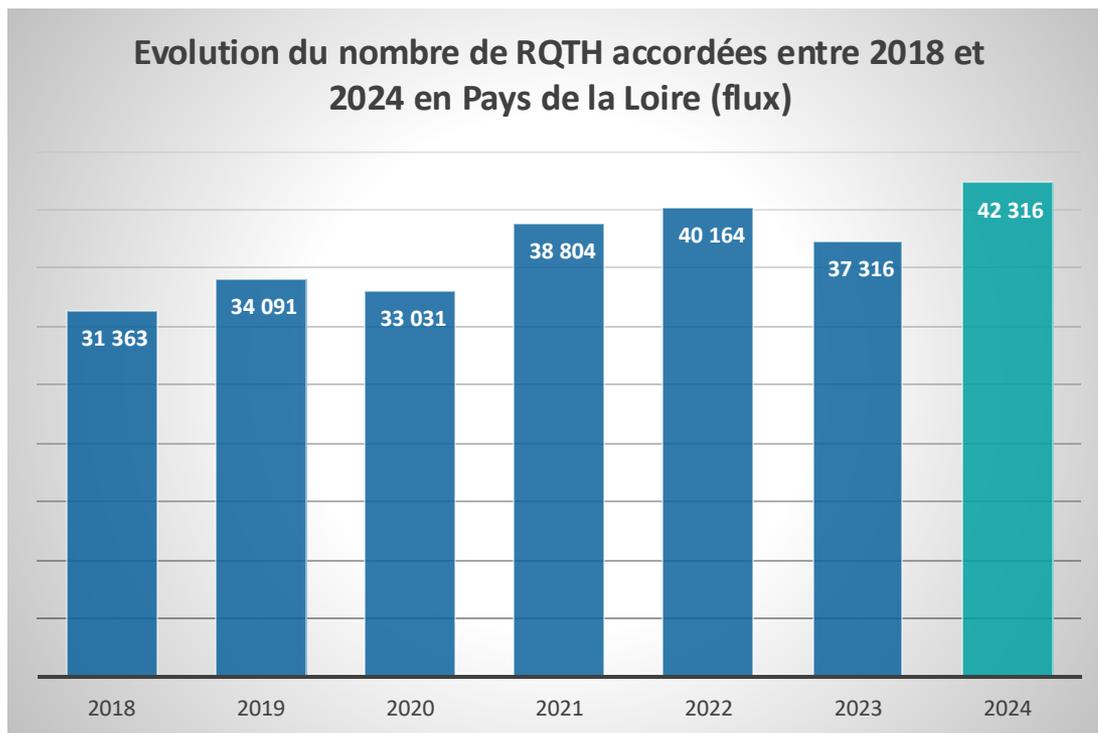
1.1. La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

1.1.1. L'évolution des décisions RQTH en Pays de la Loire depuis 2018

En 2024, les cinq Maisons Départementales des Personnes Handicapées/Maisons départementales de l'autonomie (MDPH/MDA) des Pays de la Loire ont attribué **42 316 Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)** contre 37 316 en 2023, soit une **13%** entre 2023 et 2024 (+5% entre 2022 et 2024).



Un nombre d'accords RQTH en hausse en 2024 en Pays de la Loire



Cette évolution s'explique essentiellement par une **hausse significative de RQTH attribuées dans l'ensemble des départements de la région (sauf en Vendée)**

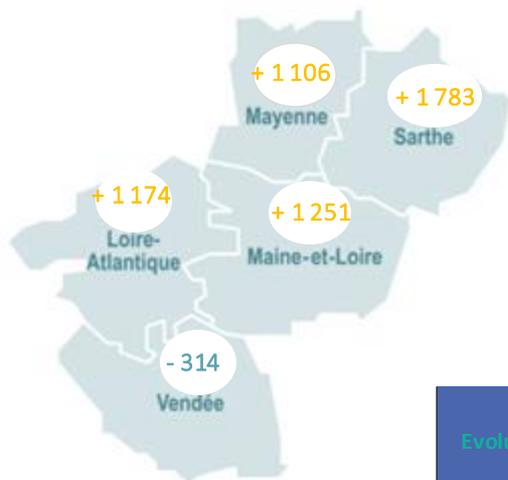
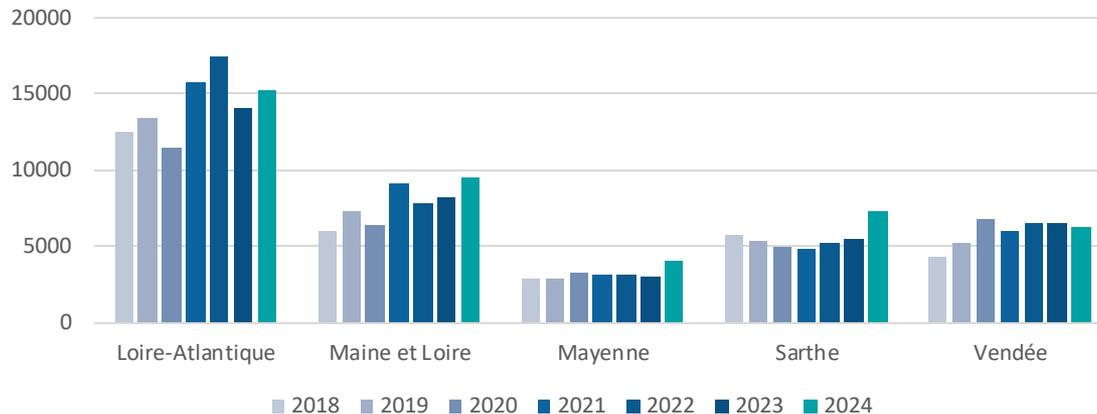


Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

1.1. La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

1.1.2. L'évolution des décisions RQTH dans les départements depuis 2018

Evolutions départementales du nombre de RQTH attribués dans les Pays de la Loire depuis 2018 (flux)



Des évolutions départementales contrastées du nombre d'accords RQTH signés entre 2018 et 2024

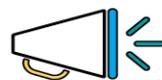
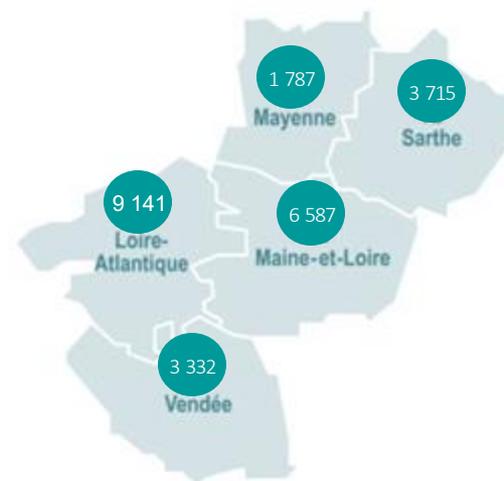
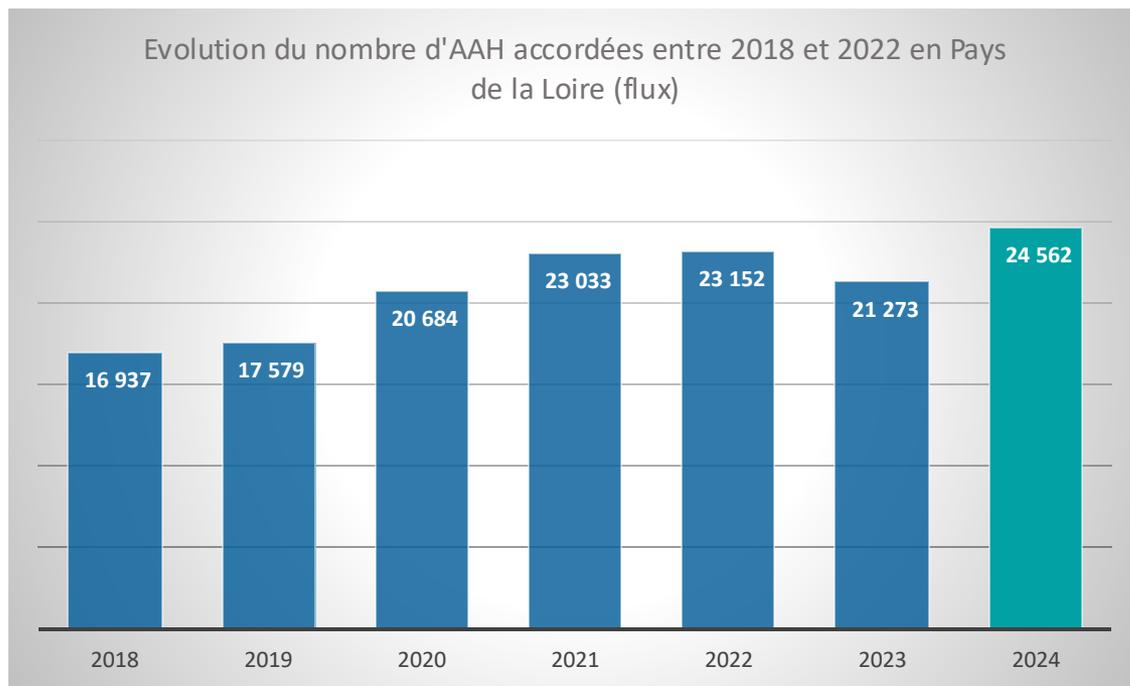
	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)
2024	15 210	9 498	4 082	7 320	6 206
Evolution / 2023	(7,7%)	(13,2%)	(27,1%)	(24,4%)	(-5,1%)
2023	14 036	8 247	2 976	5 537	6 520
Evolution / 2022	(-19,5%)	(+4,8%)	(-6,6%)	(+7%)	(+0,2%)
2022	17 427	7 869	3 188	5 173	6 507
Evolution / 2021	(+10,3%)	(-13,5%)	(-0,1%)	(+8,5%)	(+9,3%)
2021	15 799	9 092	3 190	4 769	5 954
Evolution / 2020	(+37%)	(+40,8%)	(-2,5%)	(-4,73%)	(-12,08%)
2020	11 525	6 456	3 272	5 006	6 772
Evolution / 2019	(-13,9%)	(-11%)	(+13,8%)	(-6,95%)	(+30,2%)
2019	13 383	7 252	2 874	5 380	5 202
Evolution / 2018	(+7,4%)	(+20,2%)	(+0,2%)	(-5,3%)	(+20,5%)
2018	12 464	6 031	2 868	5 682	4 318

Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

1.2. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

1.2.1. L'évolution des décisions AAH en Pays de la Loire depuis 2018

En 2024, les cinq Maisons Départementales des Personnes Handicapées/Maisons départementales de l'autonomie (MDPH/MDA) des Pays de la Loire ont attribué **24 562 Allocations Adultes Handicapés (AAH)** contre 21 273 en 2023, soit **3 289 AAH de plus** versées en 2024.

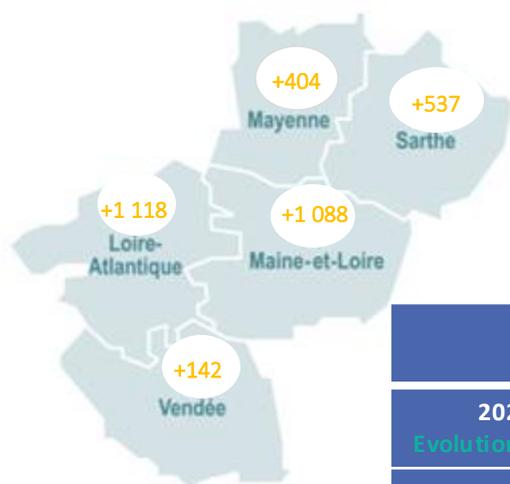


Un nombre d'accords AAH signés en hausse en 2024 en Pays de la Loire, par rapport à l'année précédente (+15,5% par rapport à 2023 et +6,1% par rapport à 2022).

Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

1.2. L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

1.2.2. L'évolution des décisions AAH dans les départements depuis 2018



Evolutions départementales du nombre d'accords AAH signés en Pays de la Loire depuis 2018 (flux)



	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)
2024	9 141	6 587	1 787	3 715	3 332
<i>Evolution / 2023</i>	<i>(+13,9%)</i>	<i>(+19,8%)</i>	<i>(+29,2%)</i>	<i>(+16,9%)</i>	<i>(+4,5%)</i>
2023	8 023	5 499	1 383	3 178	3 190
<i>Evolution / 2022</i>	<i>(-10%)</i>	<i>(+45,6%)</i>	<i>(-8,7%)</i>	<i>(-4,4%)</i>	<i>(-43,3%)</i>
2022	8 912	3 776	1 515	3 324	5 625
<i>Evolution / 2021</i>	<i>(-7,1%)</i>	<i>(-12%)</i>	<i>(-11%)</i>	<i>(-9,2%)</i>	<i>(+48,7%)</i>
2021	9 596	4 289	1 703	3 661	3 784
<i>Evolution / 2020</i>	<i>(+25,9%)</i>	<i>(+21,6%)</i>	<i>(-18,9%)</i>	<i>(+4,1%)</i>	<i>(-3,5%)</i>
2020	7 620	3 526	2 099	3 516	3 923
<i>Evolution / 2019</i>	<i>(+15,9%)</i>	<i>(-5,3%)</i>	<i>(+23,2%)</i>	<i>(+1,3%)</i>	<i>(+86,3%)</i>
2019	6 574	3 723	1 704	3 472	2 106
<i>Evolution / 2018</i>	<i>(+4,7%)</i>	<i>(+10,8%)</i>	<i>(+17,6%)</i>	<i>(-5,5%)</i>	<i>(-3,3%)</i>
2018	6 278	3 360	1 449	3 673	2 177



Des évolutions départementales importantes dans l'ensemble des départements sauf en Vendée en 2024 par rapport à 2023

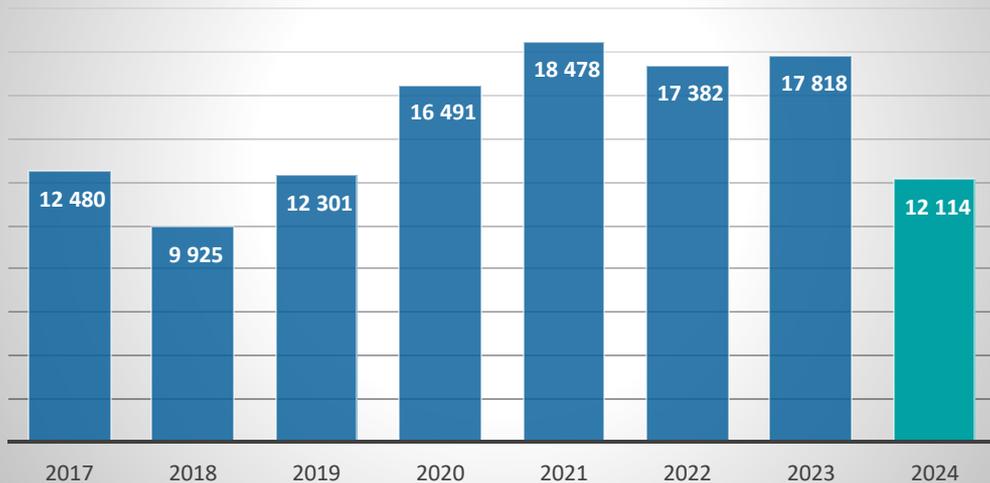
Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

1.3. Les orientations en milieu professionnel

1.3.1. L'évolution des orientations en milieu professionnel en Pays de la Loire depuis 2017

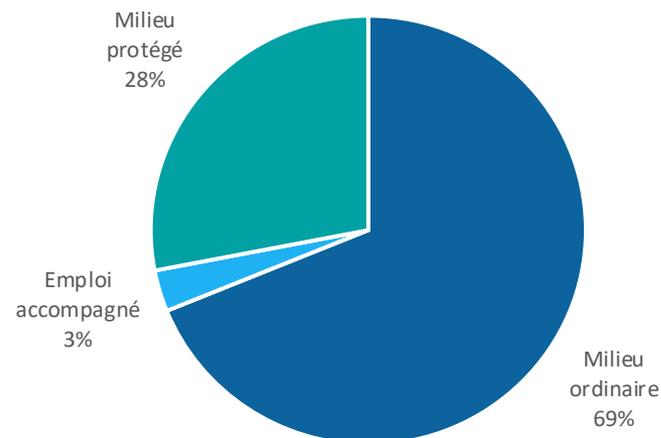
En 2024, les cinq Maisons Départementales des Personnes Handicapées/Maisons départementales de l'autonomie (MDPH/MDA) des Pays de la Loire ont décidé de **12 114 orientations en milieu professionnel** contre 17 818 en 2023, soit une **baisse de 32%** par rapport à 2023

Evolution du nombre de décisions d'orientation en milieu professionnel dans l'année entre 2017 et 2024 en Pays de la Loire



Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

Répartition des orientations en milieu professionnel en 2024 en Pays de la Loire



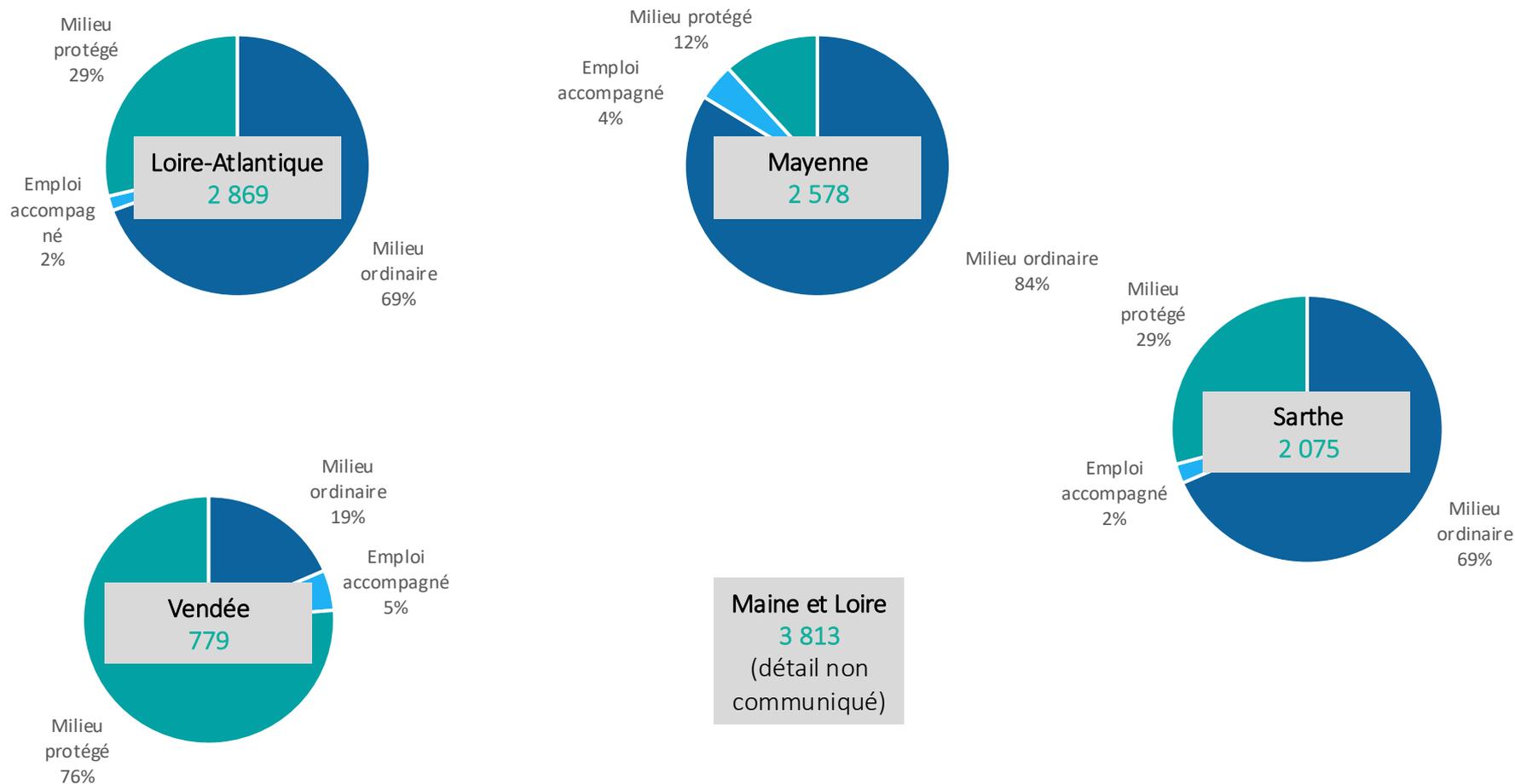
Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire – hors Maine-et-Loire



En 2024, une baisse de 32% des décisions d'orientation en milieu professionnel des MDPH / MDA ligériennes !

1.3. Les orientations en milieu professionnel

1.3.2. Les orientations en milieu professionnel dans les départements en 2024



Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

Partie 2

L'emploi des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

2.1. Le taux d'emploi direct



2.2. Les Entreprises Adaptées (EA)

2.3. Les Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT)

2.1. Le taux d'emploi direct des BOE

2.1.1. Le taux d'emploi direct dans le secteur privé

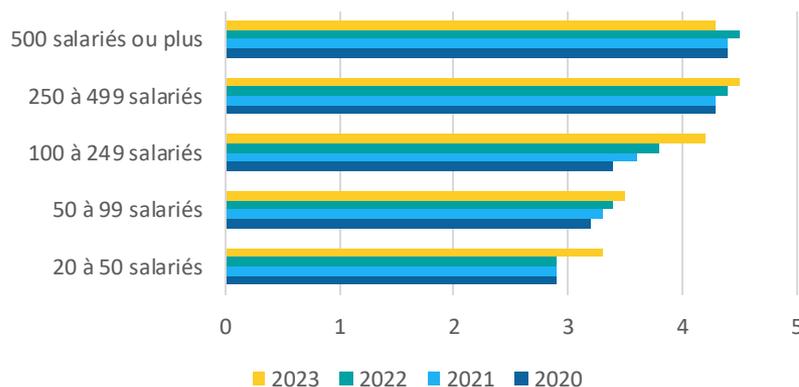


Taux d'emploi direct en Pays de la Loire en 2023 : **4,0 %** (3,6% au niveau national)

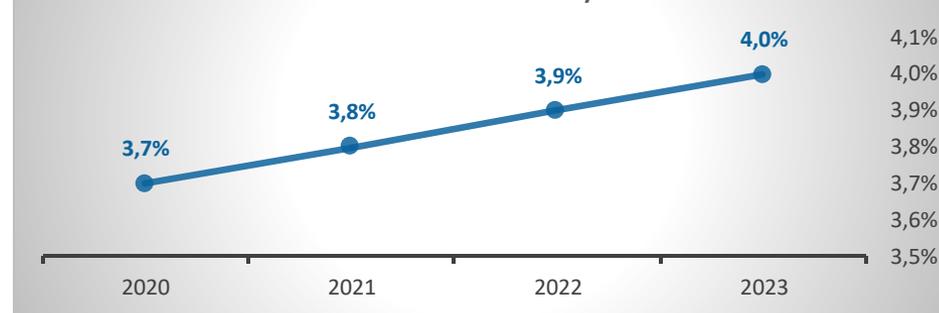
Le taux d'emploi direct des DEBOE dans le secteur privé est ainsi en **évolution positive continue** depuis 2020.

Le taux d'emploi direct est en augmentation pour les structures de moins de 500 salariés. En 2023 ce sont les structures de **250 à 499 salariés** qui comptent le **taux d'emploi direct le plus important**.

Taux d'emploi direct en Pays de la Loire selon la taille de l'entreprise

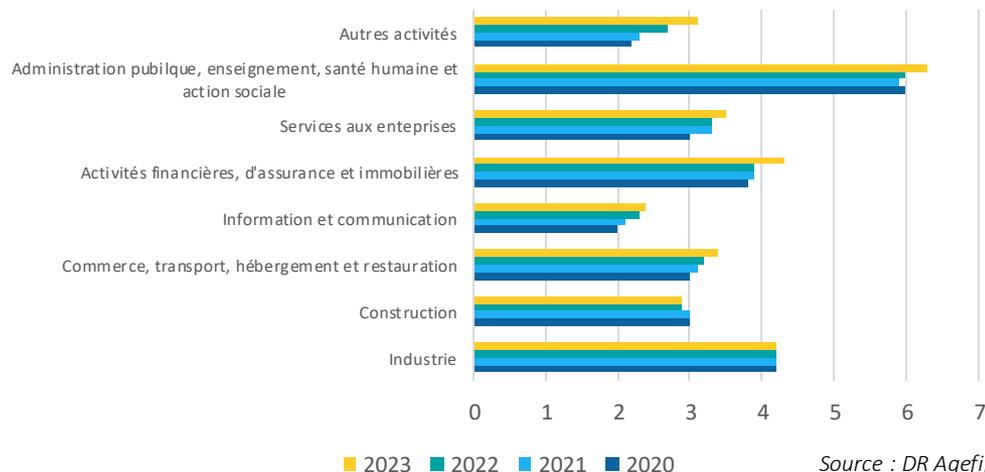


Evolution du taux d'emploi direct des DEBOE dans le secteur privé entre 2020 et 2023 dans les Pays de la Loire



Le taux d'emploi direct également en augmentation dans la majorité des secteurs d'activité. Le **secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale** reste celui pour lesquels le taux d'emploi direct est le plus élevé : ce dernier est de **6,3%** en 2023.

Taux d'emploi direct selon le secteur d'activité de l'entreprise



Source : DR Agefiph

2.1. Le taux d'emploi direct des BOE

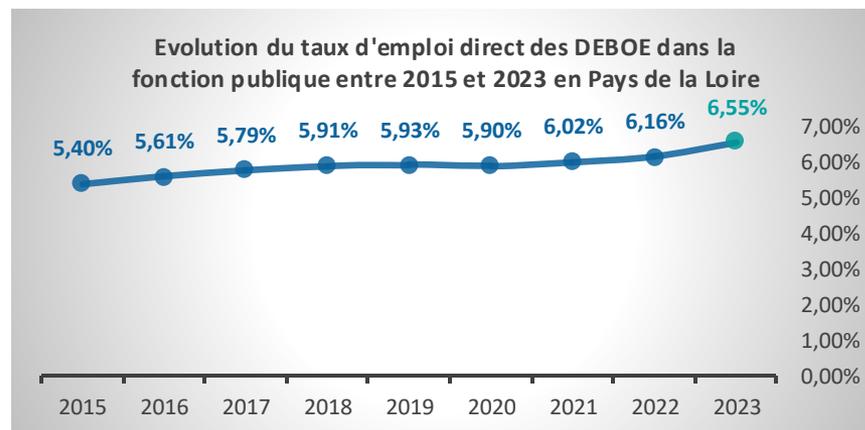
2.1.2. Le taux d'emploi direct dans le secteur public

- En région Pays de la Loire

En 2023*, 10 697 BOE étaient salariés dans le secteur public (effectif physique)

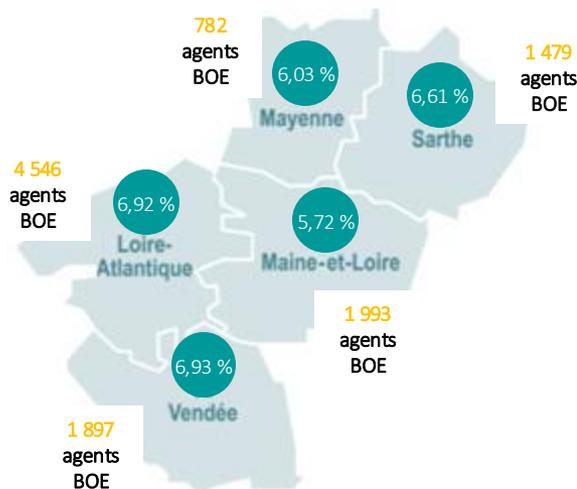


Taux d'emploi direct en Pays de la Loire en 2023
6,55 % (5,66% en France en 2023).



Source : DR FIPHFP Pays de la Loire

- Dans les départements ligériens



Taux d'emploi direct	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire	National
2023	6,92%	5,72%	6,03%	6,61%	6,93%	6,55%	5,66%
2022	6,38%	5,51%	5,88%	6,23%	6,58%	6,16%	5,42%
2021	6,11%	5,38%	5,54%	6,60%	6,02%	6,02%	5,44%
2020	6,60%	5,16%	5,73%	6,41%	6,14%	5,90%	5,58%
2019	6,14%	5,23%	5,52%	4,16%	6,34%	5,93%	5,52%
2018	6,22%	5,18%	5,50%	5,96%	6,34%	5,91%	5,61%
2017	6,11%	5,04%	5,26%	6%	6,07%	5,79%	5,18%
2016	5,99%	4,93%	5,03%	5,73%	5,76%	5,61%	
2015	5,74%	4,90%	4,81%	5,65%	5,33%	5,40%	

Source : DR FIPHFP Pays de la Loire
FIPHFP National

*A NOTER : ces données se concentrent sur l'année 2023, les données pour l'année 2024 seront disponibles au cours de l'année 2026



2.2.1. Les Entreprises Adaptées en Pays de la Loire en 2024



Une entreprise adaptée est une **entreprise du milieu ordinaire**, soumise aux dispositions du Code du Travail, qui a la spécificité **d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés** parmi ses effectifs de production. Leur vocation est de soutenir la consolidation d'un projet professionnel du salarié handicapé et d'accompagner la réalisation de ce projet dans l'entreprise adaptée elle-même ou en dehors avec les autres employeurs.

Elles peuvent proposer des CDI mais également des parcours de transition professionnelle (CDD tremplin – Entreprise adaptée de travail temporaire) qui visent à proposer une **expérience professionnelle** articulée avec un **accompagnement renforcé** et de la **formation** et de favoriser la mobilité professionnelle des travailleurs handicapés vers d'autres entreprises. Les entreprises adaptées et EATT perçoivent pour les travailleurs handicapés éligibles une subvention salariale appelée « **aide au poste socle** ».

Les travailleurs handicapés peuvent, avec leur accord, être **mis à la disposition d'un autre employeur** pour favoriser leur mobilité professionnelle. »



Expérimentés à partir de 2019, **CDD Tremplin et Entreprise Adaptée de Travail Temporaire ont été pérennisés** par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à compter du 1er janvier 2024. Ces outils visent à accompagner les travailleurs handicapés dans le cadre d'une transition professionnelle vers un employeur public ou privé.

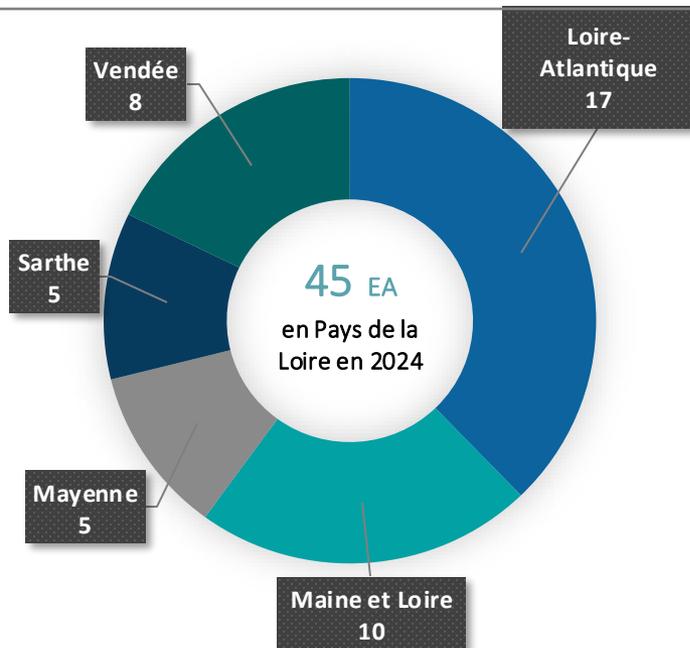
Le CDD Tremplin est conclu entre une entreprise adaptée volontaire et une personne en situation de handicap pour une durée de 4 à 24 mois pendant laquelle la personne reçoit un accompagnement renforcé.

Une EATT est une entreprise adaptée qui a pour activité exclusive la **mise à disposition à titre onéreux de travailleurs handicapés dans le cadre de contrats de travail temporaire** (contrats de mission ou CDI intérimaire). »

2.2. Les Entreprises Adaptées (EA) - Zoom approfondi pour l'année 2024

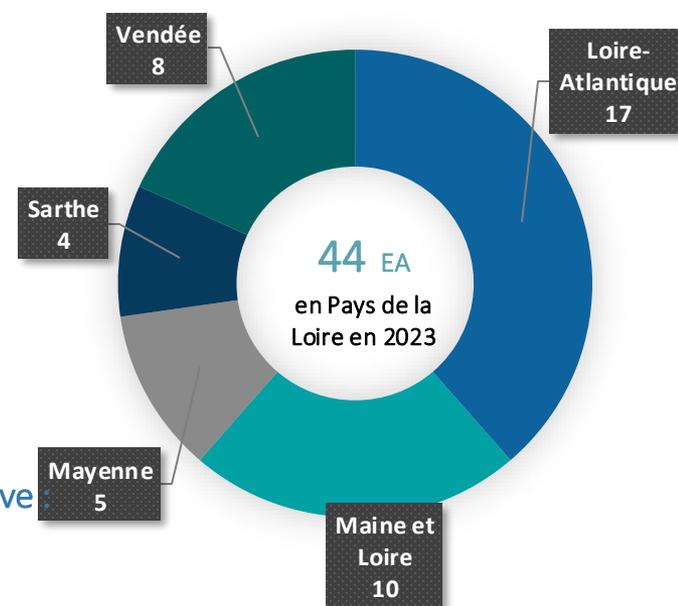


2.2.1. Les Entreprises Adaptées en Pays de la Loire en 2024



A noter : sur les 45 EA recensées en 2024, **2 sont des EATT** (entreprise adaptée de travail temporaire)

- Ces 2 EATT sont situées en Loire-Atlantique et en Vendée



En 2024, une augmentation du nombre d'entreprises adaptées sur le territoire ligérien.

Parmi les secteurs les plus représentés dans ces entreprises, on retrouve :

- La production et sous-traitance industrielle (50% des entreprises)
- L'agriculture, environnement et espaces verts (47,6%)
- Le transport, logistique et conditionnement (47,6%)

Source : DREETS Pays de la Loire



En France, on comptait en 2024, 825 Entreprises Adaptées, dont 50% sous statut commercial (source : UNEA)

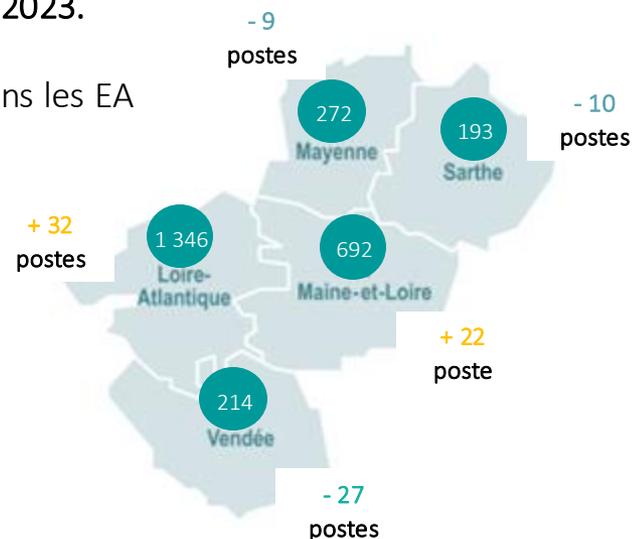
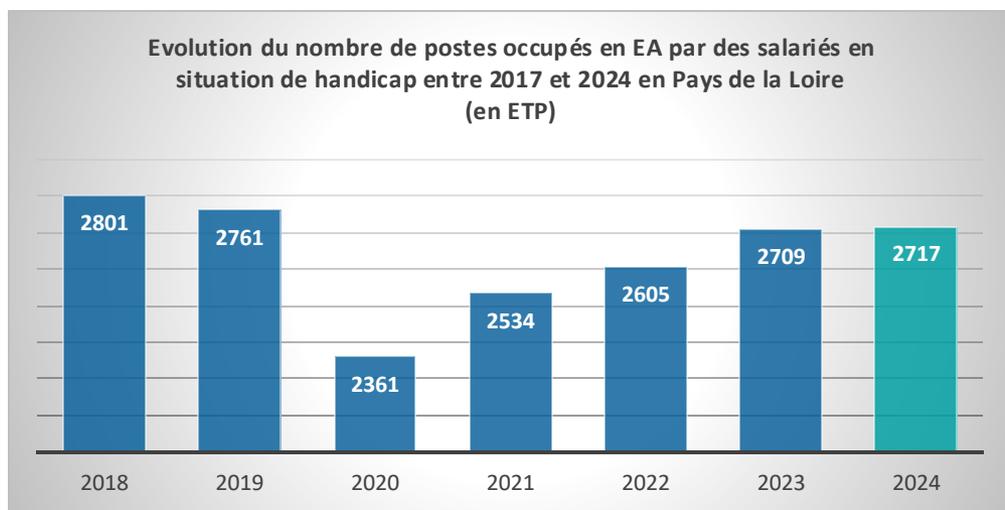
2.2. Les Entreprises Adaptées (EA) - Zoom approfondi pour l'année 2024



2.2.2. L'évolution du nombre de salariés en EA en Pays de la Loire depuis 2018

En 2024, **2 774 postes en EA occupés par des salariés en situations de handicap** ont été recensés en Pays de la Loire contre 2 709 en 2023 soit **65 postes de plus qu'en 2023**.

En France en 2024, on dénombre 42 000 salariés en situation de handicap dans les EA d'après le tableau de bord national de l'Agefiph.



Un nombre d'ETP de salariés en situation de handicap qui reste stable (+0,3%) entre 2023 et 2024.



En 2024, 2 717 postes en EA ont été réalisés sur les 2 774 postes conventionnés par la DREETS Pays de la Loire, soit 98 % des postes conventionnés

En plus des aides aux postes socles, du CDD Tremplin et des EATT, 8 ETP supplémentaires ont fait l'objet de mises à disposition (sur les 15 conventionnés).

Source : DREETS Pays de la Loire

2.2. Les Entreprises Adaptées (EA) - Zoom approfondi pour l'année 2024

2.2.3. Le profil des salariés en EA en Pays de la Loire en 2024



En 2024, **36%** des postes en EA occupés par des salariés en situations de handicap l'était par des femmes



Une part de femmes salariés en situation de handicap sur les postes occupés en EA plus faible en **Sarthe** et en **Vendée** (24%).

A savoir, 54,1% des DE BOE sont des femmes (cf. Le demande d'emploi)

En 2023, 36% des travailleurs des EA étaient des femmes d'après la DREES.

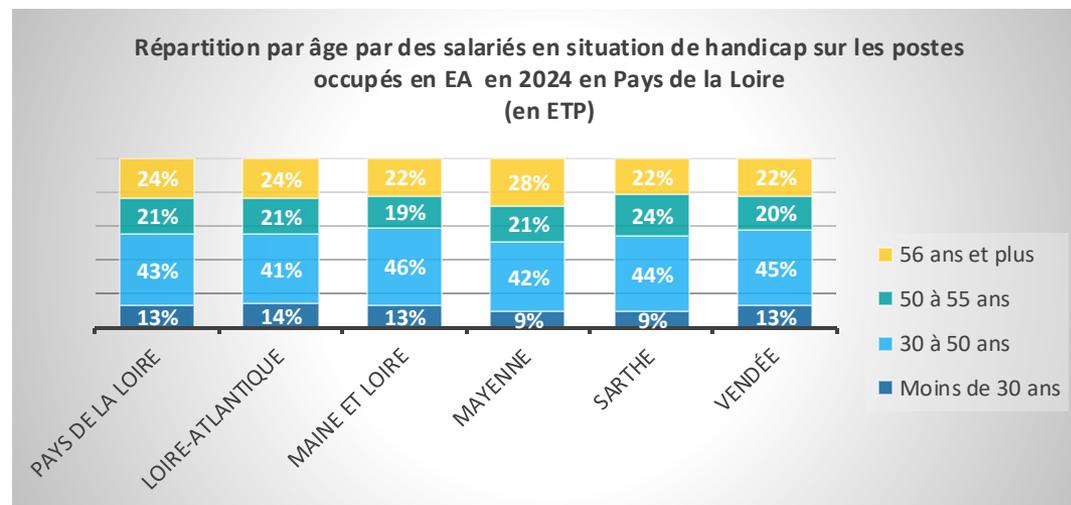


En 2024, **45%** des salariés en situation de handicap sur les postes occupés en EA ont **plus de 50 ans**.

Les plus de 50 ans atteignent même **49%** en **Mayenne**.

A savoir, 50% des DE BOE ont 50 ans ou plus (cf. La demande d'emploi).

En France 47% des salariés des EA ont plus de 50 ans (Source : UNEA)

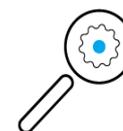
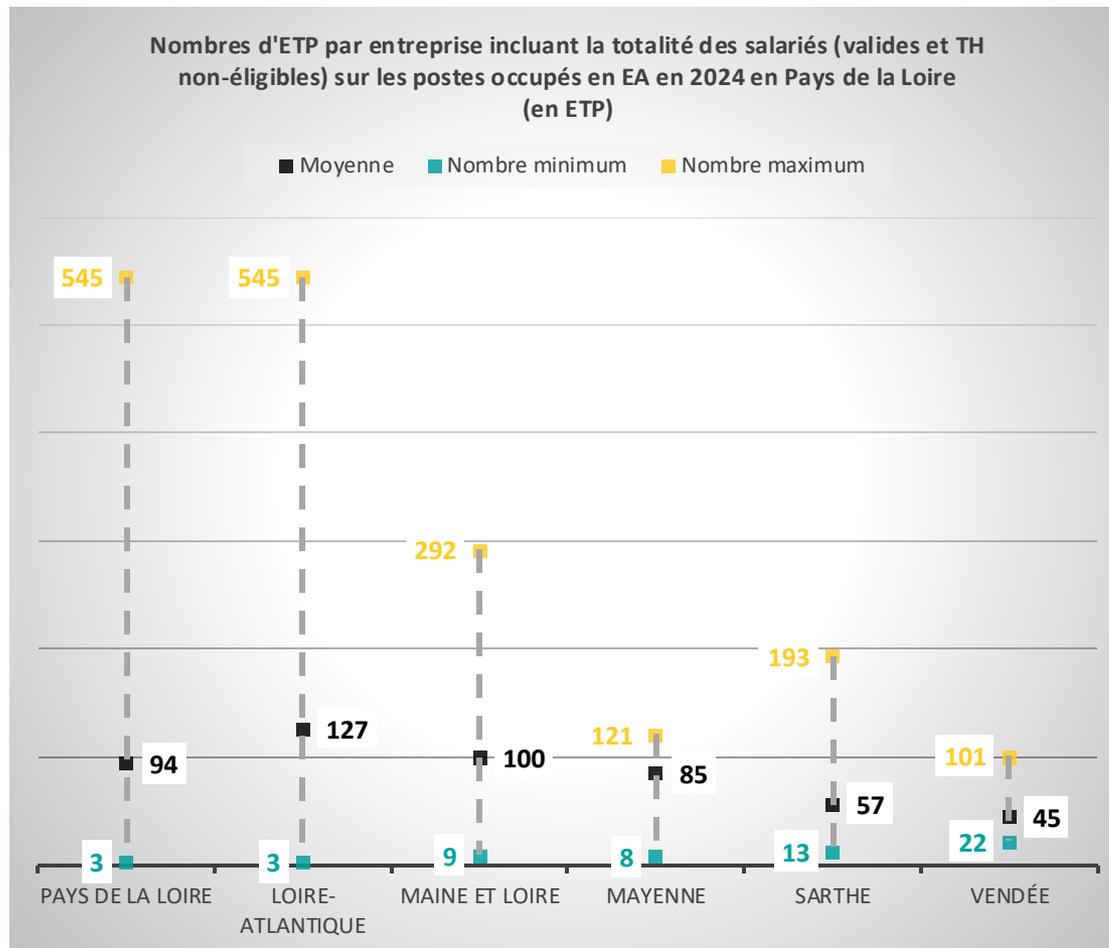


Source : DREETS Pays de la Loire



2.2.4. Le nombre d'ETP par EA

En 2024, la taille moyenne des EA est de 94 ETP (incluant la totalité des salariés y compris valides et TH non-éligibles).

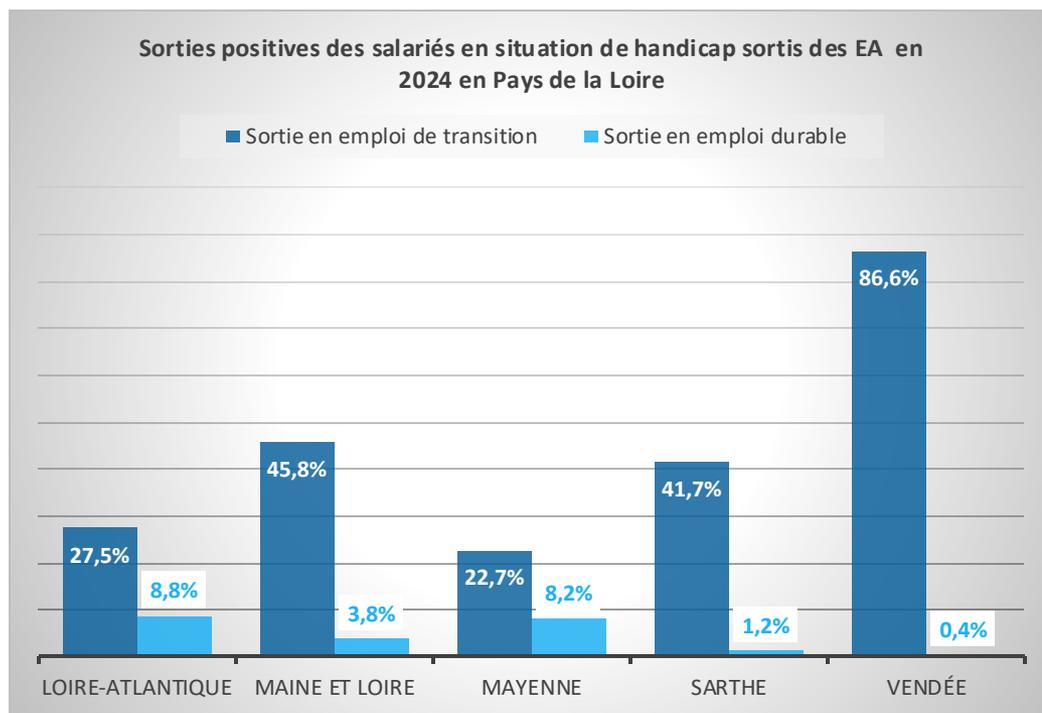


La plus grande structure compte **545 salariés** et est située en Loire-Atlantique, tout comme la plus petite structure qui compte **3 salariés**.

Source : DREETS Pays de la Loire



En 2024, 27,5% des sorties des salariés d'EA ont été en emploi de transition en Loire-Atlantique et 8,8% en emploi durable.



En 2024, **68 ruptures de contrats** en EA (y compris EATT) ont été recensées en Pays de la Loire.

Sur ces 68 ruptures :

- **14** étaient des **ruptures conventionnelles**
- **30** des ruptures pendant la période d'essai à **l'initiative de l'employeur**
- **24** des ruptures pendant la période d'essai à **l'initiative du salarié**

A noter, que sur les 68 ruptures, 33 ne concernent que 2 structures de la région.



Les données ne permettent pas de distinguer les sorties en milieu protégé/en milieu ordinaire, mais fait une distinction entre sortie en emploi durable (CDD +6 mois ou CDI) et les sorties en emploi de transition

Source : DREETS Pays de la Loire

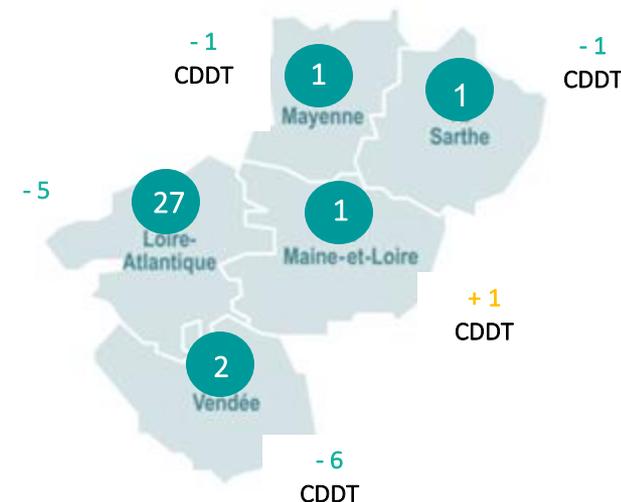
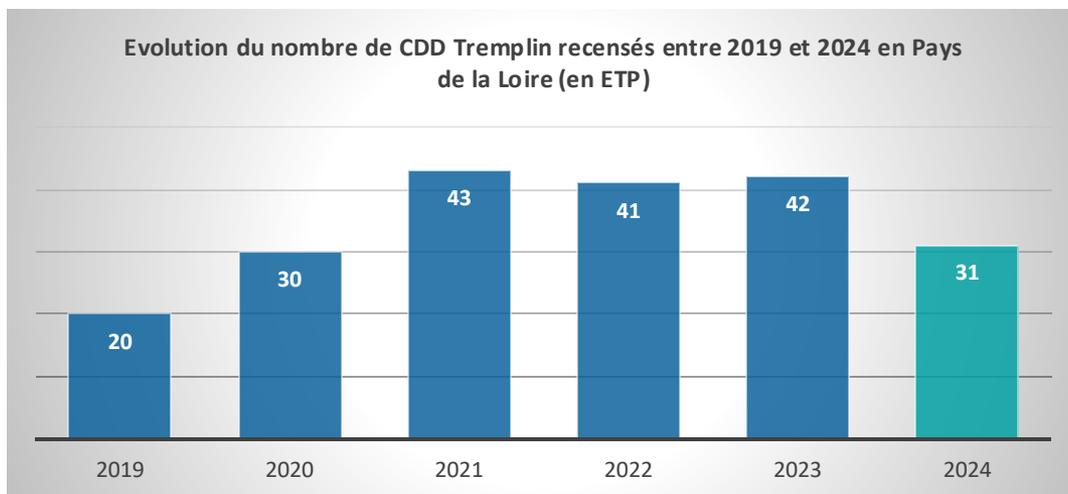
2.2. Les Entreprises Adaptées (EA) - Zoom approfondi pour l'année 2024

2.2.6. Les Contrats à Durée Déterminée (CDD) Tremplin



En 2023, **31 ETP en CDD Tremplin*** ont été signés en Pays de la Loire contre 42 en 2023 soit **9 CDDT de moins**.

En France, à fin décembre 2024, 339 entreprises adaptées mettent en œuvre le CDD tremplin d'après le tableau de bord national de l'Agefiph.



En 2024, seuls 31 CDDT ont été signés sur les 55 CDDT conventionnés par la DREETS Pays de la Loire soit 56 % des CDDT conventionnés (66% en 2023).

A noter

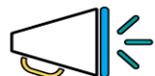
- 1) Une structure en Pays de la Loire concentre un nombre important de CDDT -> La mobilisation du PIC EA (financement des actions de formation par l'Agefiph), seules les cohortes de formation ayant au moins de 50% de personnes en CDD T peuvent être financées.
- 2) Les CDDT étaient sous format d'expérimentation jusqu'en 2023 et sont depuis 2024 pérennisés

* Données arrondies à l'entier le plus proche, correspondant à des ETP

Source : DREETS Pays de la Loire



2.2.7. Les Entreprises Adaptées – un nouveau cadre



Sur la base d'une nouvelle instruction datant du 21 mars 2025, la stratégie politique autour des Entreprises Adaptées évolue :

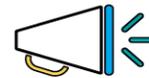
- 1) Un **modèle inclusif** qui doit achever sa transformation
 - Consolider le déploiement des solutions de transition professionnelle vers les autres employeurs du territoire
 - Créer les conditions de coopération avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire
 - Inscrire leurs activités et innovations sociales dans des logiques de filières de leur bassin d'emploi tout en développant leur modèle d'affaire
- 2) **Densifier les recrutements CDD Tremplin et EATT**
 - Offrir davantage de parcours passerelles vers l'emploi durable
 - Développer des interventions auprès des employeurs potentiels sous la forme d'une médiation visant le recrutement, la prise de poste et les conditions de travail
 - Proposer aux salariés différents outils de découverte de l'environnement de travail et de développement de l'expérience professionnelle (PMSMP, MAD, AFEST...)
 - Pour les EATT : Mise en œuvre des méthodes et identification des ressources afin de trouver les viviers potentiels d'intérimaires en développant une coopération avec le RPE et les entreprises du territoire
- 3) **Augmenter les sorties en emploi durable**
 - Pour les EA « classiques » : Un objectif global national fixé à 3% d'ici 2027 (2024 : 1,9%)
 - Pour le CDD Tremplin et les EATT : Un objectif de 15% en 2025, puis 20% en 2026, pour atteindre 25% en 2027
- 4) **Associer les EA aux comités territoriaux**
 - Les EA et leurs représentants doivent être pleinement associés aux réflexions sur la stratégie d'inclusion dans le cadre des CRPE
 - Le Comité Régional Entreprises Adaptées a vocation à être intégré au CRPE à terme : une réflexion collective à lancer

Ce cadre actualisé entend consolider la place des EA et EATT dans les politiques publiques inclusives, tout en leur donnant les moyens d'amplifier leur impact social et économique. Il vise également à rendre le marché du travail plus inclusif, juste et accessible à toutes et tous.

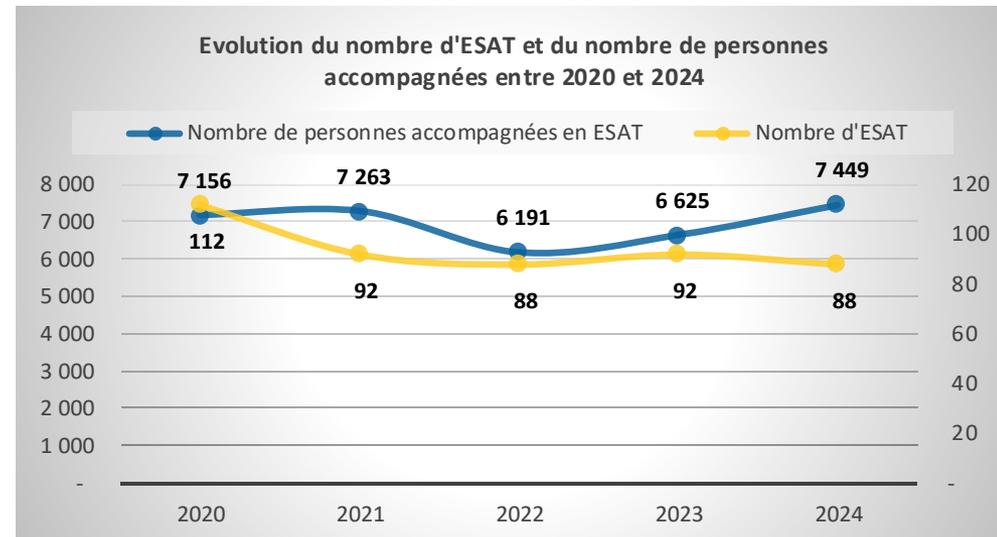
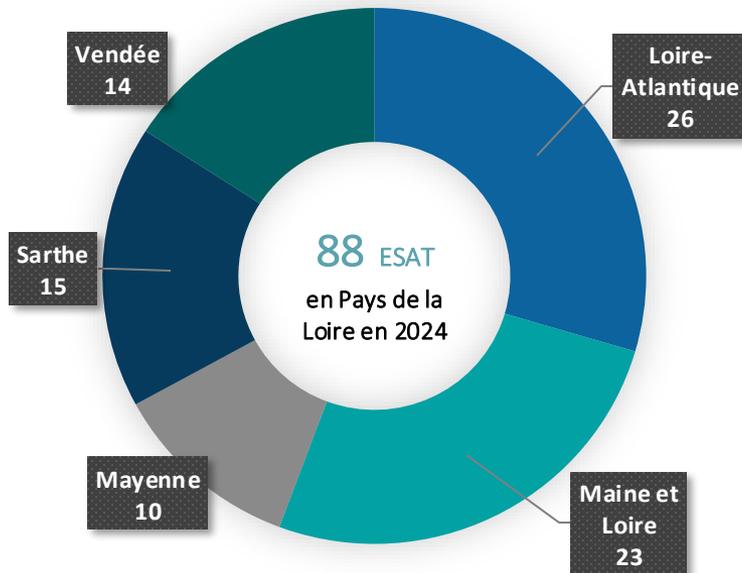
Source : DREETS Pays de la Loire

2.3. Les Etablissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT)

En 2024, **88 sites** en activité en Pays de la Loire, soit 4 de moins qu'en 2023.



En 2024, la capacité totale d'accueil des ESAT était de **6 625 places** en Pays de la Loire*



A noter

Depuis 2013, l'offre de places en ESAT fait l'objet, depuis 2013, d'un moratoire empêchant la création de nouvelles places, et ce pour des raisons budgétaires. Les chiffres présentés dans le graphique correspondent aux nombres de sites géographiques (sites FINESS principaux et secondaires), et non aux nombres d'entités juridiques (nouveau mode de comptabilisation)

*En 2024, la capacité d'accueil est inférieure au nombre de personnes accompagnées notamment en raison des temps partiels

* Changement d'appellation dans le cadre du plan de modernisation des ESAT en 2021 – le mot « accompagnement » remplace le mot « aide »

Source : ARS Pays de la Loire

Partie 3

La demande d'emploi

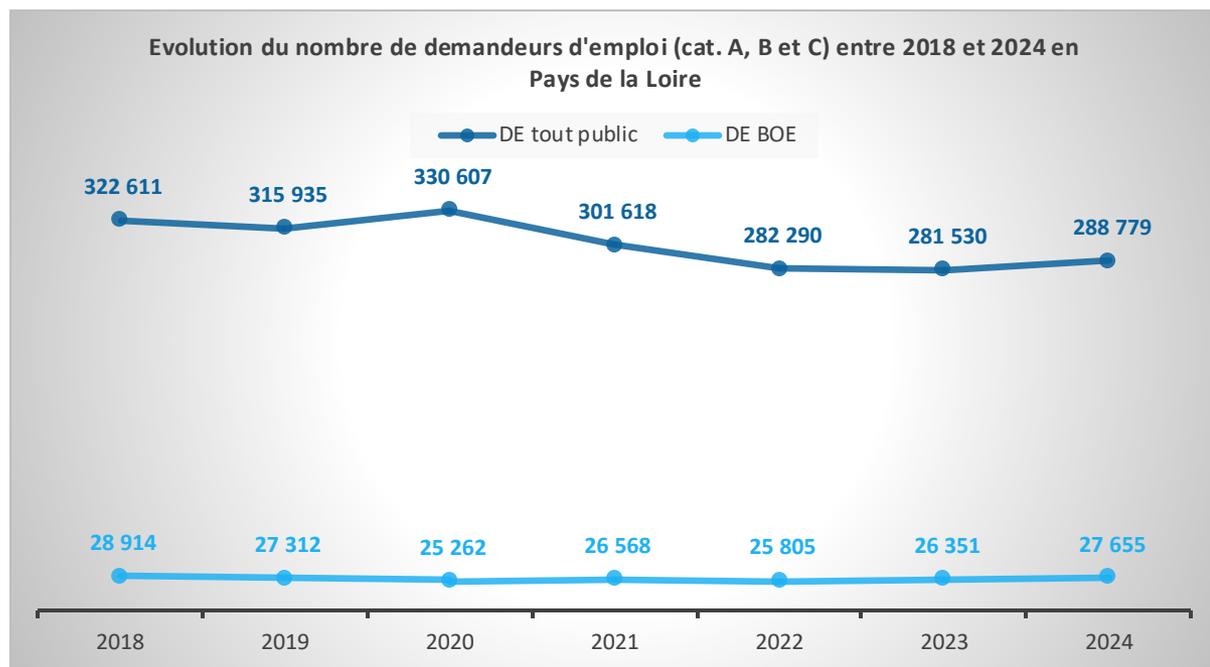
- 3.1. L'évolution de la demande d'emploi
- 3.2. Les caractéristiques des demandeurs d'emploi
- 3.3. Les motifs d'inscription à France Travail

3.1. L'évolution de la demande d'emploi

3.1.1. L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en Pays de la Loire depuis 2018

En 2024, France Travail Pays de la Loire a comptabilisé **288 779** demandeurs d'emploi Cat. A, B et C (DEFM) dont **27 655 demandeurs d'emploi BOE (DEBOE)** Cat. A, B et C (DEFM) soit **9,6 % des demandeurs d'emploi** (9,4% en 2023).

En comparaison, la part de DEBOE Cat. A, B et C dans l'ensemble des demandeurs d'emploi était de 10,4% en France en 2024



Evolutions 2023/2024

+2,6 % DE tout public

+4,9 % DE BOE

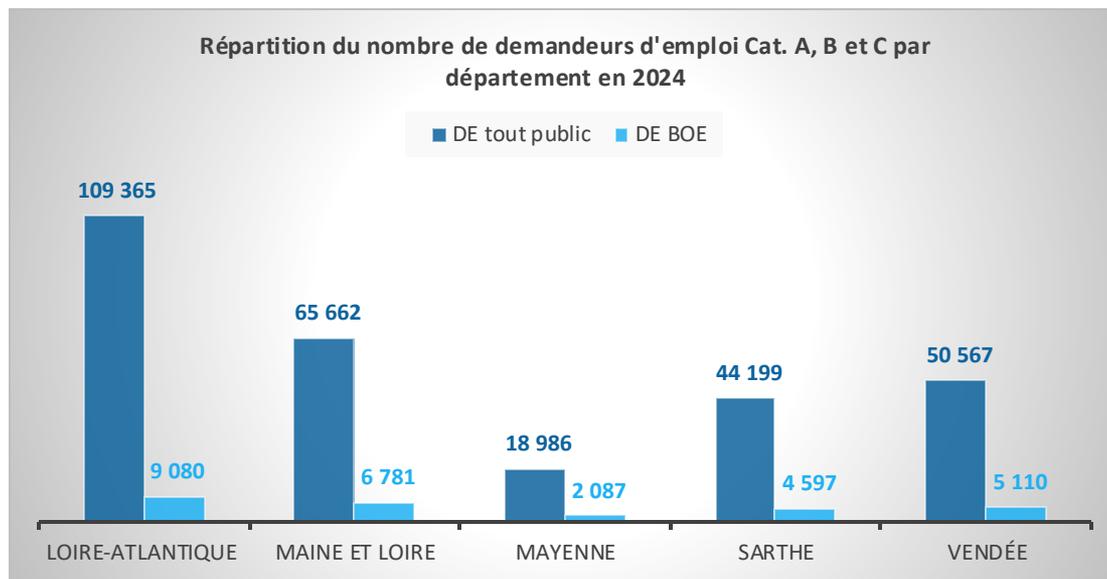
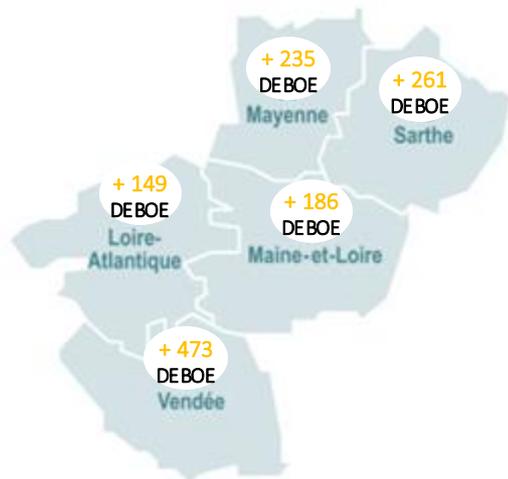


Un nombre de demandeurs d'emploi BOE en augmentation en 2024, dans des proportions plus importantes que pour les demandeurs d'emploi tout public

Source : DR France Travail Pays de la Loire

3.1. L'évolution de la demande d'emploi

3.1.2. L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans les départements depuis 2018



Evolution 2023/2024	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
DE BOE	+ 1,7%	+ 2,8%	+ 12,7%	+ 6,0%	+ 10,2%	+ 4,9 %
DE tout public	+ 2,0%	+ 2,5%	+ 5,9%	+ 1,4%	+ 3,6%	+ 2,6%



Un nombre de demandeurs d'emploi BOE en augmentation en 2024 dans tous les départements

Source : DR France Travail Pays de la Loire

3.2. Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

BOE 27 655 DE		Tout public 288 779 DE
54,1 %	FEMMES	52,8 %
50 %	50 ANS ET PLUS	25,8 %
39,8 %	BAC ET PLUS	56,1 %
18,4 %	NIVEAU < CAP	14,3 %
56,3 %	DE DEPUIS AU MOINS UN AN (DELD)	43,4 %
32,9 %	DE DEPUIS AU MOINS 2 ANS (DETLTD)	24,4%

Les 3 domaines professionnels les plus recherchés par les DEBOE en Pays de la Loire en 2024

1. Services à la personne et à la collectivité (22,7% des demandes)
2. Support à l'entreprise (17,9% des demandes)
3. Transport et Logistique (11,4% des demandes)*

A noter

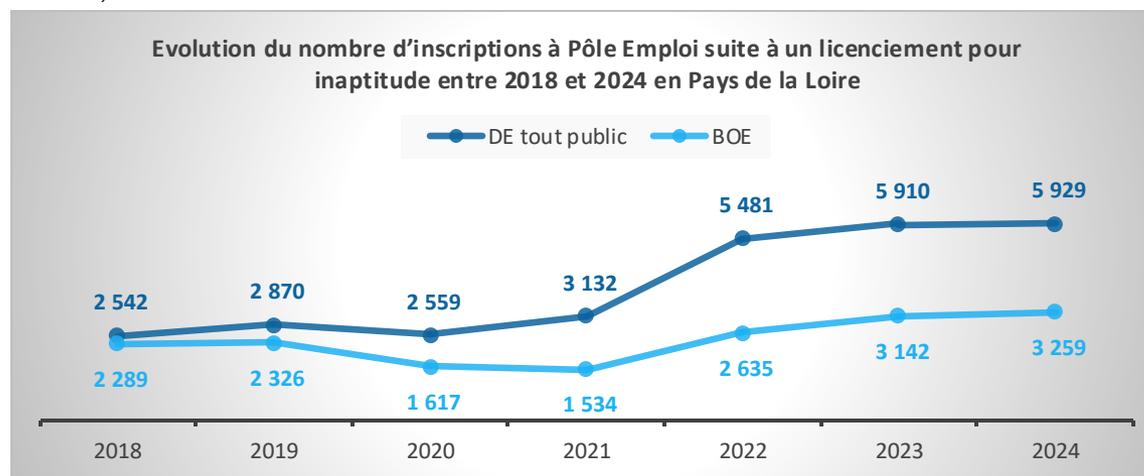
*On retrouve ces 3 domaines professionnels, dans le même ordre pour tous les départements sauf en Mayenne où l'industrie est 3^e avec 14% des demandes et en Vendée où c'est le commerce, vente et grande distribution qui arrive 3^e avec 12% des demandes.

Source : DR France Travail Pays de la Loire

3.3. Les motifs d'inscription à France Travail

BOE 27 655 DE		Tout public 288 779 DE
24 635	NOMBRE D'INSCRIPTIONS cat A, B, C (DEE)	413 956
13,4 %	DE SUITE A LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE	1,4 %
13,9 %	DE SUITE A UN AUTRE LICENCIEMENT	6,4 %
2,6 %	PREMIERE INSCRIPTION (ENTREE)	5,0 %

Source : DR France Travail Pays de la Loire



Source : DR France Travail Pays de la Loire



Un nombre d'inscriptions à France Travail suite à un licenciement pour inaptitude médicale se stabilise en 2024 pour les DE tout public (+0,3%) mais toujours en augmentation pour les DE BOE (+3,7%)

3.4. Les PMSMP

En 2024, France Travail Pays de la Loire a mis en place **21 293 PMSMP** auprès de **demandeurs d'emploi tout public** dont **2 531 auprès de demandeurs d'emploi BOE (DEBOE)**, soit 11,9% des PMSMP (12,3% en 2023 au niveau national). **239 PMSMP** ont également été prescrit par des SSR.

PMSMP		Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
France Travail	DE tout public	7 183	5 041	1 682	3 278	4 109	21 293
	Dont DE BOE	841	605	225	368	492	2 531
SSR*		122	45	21	21	30	239

Source : DR France Travail Pays de la Loire et CPAM Pays de la Loire

*PMSMP qui se sont déroulées durant un arrêt de travail

Partie 4

L'accès à l'emploi

- 4.1. L'accompagnement par les réseaux France Travail et Cap emploi
- 4.2. Les Déclaration Préalables A l'Embauche (DPAE)
- 4.3. L'accompagnement des jeunes en situation de handicap
- 4.4. Le Dispositif Emploi Accompagné (DEAc)
- 4.5. Les sorties de France Travail
- 4.6. Les employeurs
- 4.7. Le Duoday

4.1. L'accompagnement par les réseaux France Travail et Cap emploi

En 2024, **27 655 DE BOE** ont été accompagnés par le réseau France Travail – Cap emploi en Pays de la Loire. Ils représentent **9,6 % des demandeurs d'emploi accompagnés par le réseau**

BOE 27 655 DE (2023 : 26 351 DE)	Les modalités d'accompagnement :	Tout public 288 779 DE (2023 : 281 527 DE)
6,7 % (2023 : 8,6 %)	Modalité Suivi	21,5 % (2023 : 26,2 %)
52,8 % (2023 : 47,1 %)	Accompagnement Guidé	59,5 % (2023 : 52,0 %)
21,3 % (2023 : 25,0 %)	Accompagnement Renforcé	14,4 % (2023 : 16,9 %)
2,2 % (2023 : 1,8%)	Accompagnement Global	1,3 % (2023 : 1,53%)
16,2 % (2023 : 16,4 %)	Accompagnement Expert handicap	1,7 % (2023 : 1,67%)

Source : DR France Travail Pays de la Loire



Définitions :

- **Modalité Suivi** : Demandeurs les plus proches du marché de l'emploi et dont l'autonomie dans la recherche d'emploi est la plus grande
- **Accompagnement Guidé** : Demandeurs qui nécessitent d'être appuyés par leur conseiller dans la recherche d'emploi
- **Accompagnement Renforcé** : Demandeurs qui ont besoin d'être fortement accompagnés dans leur trajectoire de retour à l'emploi
- **Accompagnement global** : un accompagnement socioprofessionnel, un binôme conseiller et travailleur social du département, une mise en œuvre coordonnées d'actions sociales et professionnelles
- **Accompagnement expert handicap** : modalité mise en place en 2021, à destination des demandeurs d'emploi avec de forts besoins de rétablissement. Cette modalité est assurée par un conseiller Cap emploi

4.2. Les Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE)

4.2.1. Les types de contrats signés par les DEBOE

En 2024, **124 592 contrats de travail** ont été signés par des DE BOE en Pays de la Loire contre 126 494 en 2023, soit une **baisse de 5,4 %** par rapport à 2022

BOE

Tout public

124 592

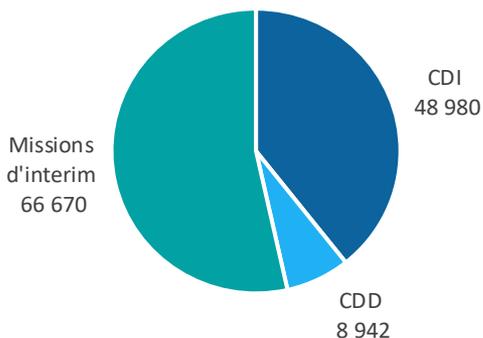
- 1,5 % par rapport à 2023

Nombre de Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE)

2 089 552

+ 5,5 % par rapport à 2023

Types de contrats signés des DEBOE en 2024 en Pays de la Loire



Nombre de DPAE de BOE

	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)
2024 Evolution / 2023	48 090 (- 3,1%)	23 011 (- 2,9%)	8 730 (+7,0%)	17 961 (- 2,7%)	26 800 (+1,0%)
2023 Evolution / 2022	49 654 (- 6,6%)	23 699 (- 5,4%)	8 161 (- 8,5%)	18 451 (- 6,6%)	26 529 (- 1%)
2022 Evolution / 2021	53 167 (+5,6%)	25 058 (+0,7%)	8 924 (+0,8%)	19 763 (- 5,2%)	26 808 (- 3,8%)
2021 Evolution / 2020	50 344 (+30,4%)	24 884 (+31%)	8 849 (+25,5%)	20 844 (+26,6%)	27 865 (+28,7%)
2020	38 594	18 990	7 050	16 468	21 645



Les 3 secteurs d'activité qui emploient le plus de BOE (DPAE) sont :

1. Activités de services administratifs et de soutien
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
3. Hébergement et restauration

Source : DR France Travail Pays de la Loire

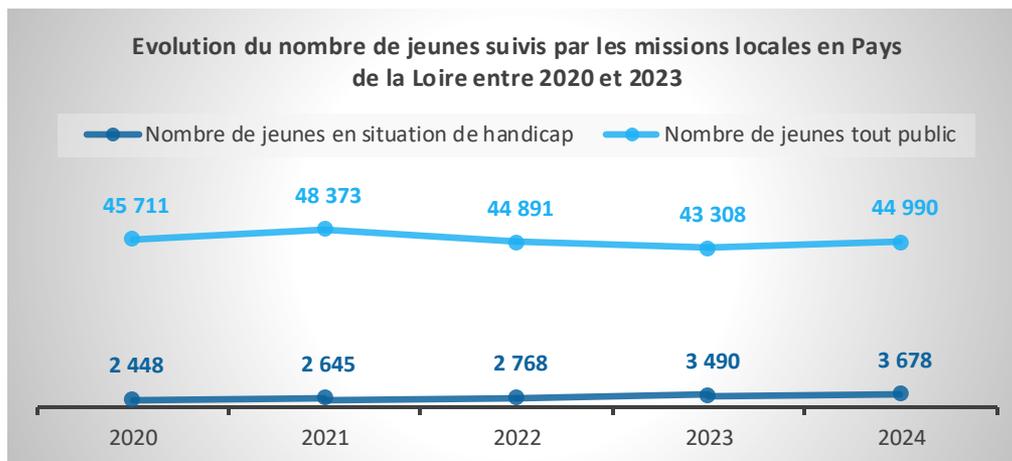
4.3. L'accompagnement des jeunes en situation de handicap

4.3.1. Les Missions Locales



En 2024, **8,2%** des jeunes suivis par les Missions Locales dans les Pays de la Loire sont en **situation de handicap** (3,5% en 2023 en France d'après l'UNML).

Cela représente une **hausse de 1,9 points** par rapport à 2023.



Le nombre de jeunes tout public suivis par les Missions Locales augmente en 2024 par rapport à 2023, comme celui des jeunes en situation de handicap

En 2024

	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
Tout public	16 590 (+2,5%)	9 694 (+3,1%)	3 351 (+5,7%)	8 511 (+3,8%)	6 844 (+7,9%)	44 990 (+3,9%)
TH	1 253 (+37,1%)	756 (+4,1%)	398 (-3,4%)	767 (-4,1%)	613 (-3,9%)	3 678 (+5,4%)
Part des TH	7,6% (+2 points)	7,8% (+0,1 points)	11,9% (-1,1 points)	9,0% (-0,8 points)	9,0% (-1,1 points)	8,2% (+0,1 points)

Source : DREETS Pays de la Loire

4.3. L'accompagnement des jeunes en situation de handicap

4.3.1. Le Contrat d'Engagement Jeune



En 2024, **7 842 jeunes** ont signé un CEJ dans les Pays de la Loire, dont **430 jeunes** en situation de handicap, soit **5,5%**.

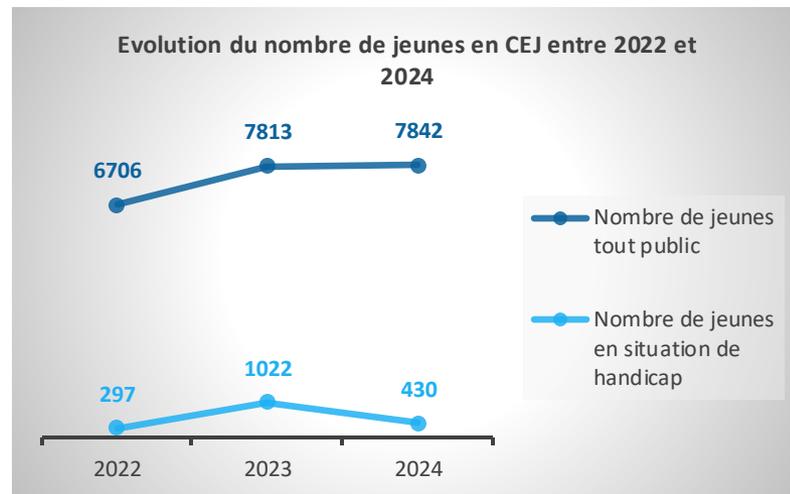


En 2023, **13,1%** des jeunes signant un CEJ étaient en situation de handicap.



Ces données ne concernent que les CEJ signés par les Missions Locales, et n'intègrent pas les CEJ signés par France Travail

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la garantie jeunes depuis le 1er mars 2022



En 2024

	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
Tout public	2 757 (+0,6%)	1 747 (+1,3%)	512 (+0,4%)	1 678 (-1,1%)	1 148 (+0,5%)	7 842 (+0,4%)
TH	115 (-54,4%)	92 (-60,5%)	50 (-60,6%)	101 (-59,4%)	72 (-55,3%)	430 (-57,9%)
Part des TH	4,2% (-5,0 points)	5,3% (-8,2 points)	9,8% (-15,1 points)	6,0% (-8,7 points)	6,3% (-7,8 points)	5,5% (-7,6 points)



Après une forte augmentation en 2023 du nombre de jeunes TH en CEJ (qui avait été expliqué par une meilleure identification et une montée en compétence des conseillers des missions locales sur le sujet du handicap), on observe une forte baisse en 2024 (-57,4%).

Source : DREETS Pays de la Loire

4.3. L'accompagnement des personnes en situation de handicap

4.3.2. Le Service civique



Source : DRAJES Pays de la Loire

En 2024	Tout public	TH	Part des TH
Loire-Atlantique	1 564	62	4,0%
Evolution / 2023	(-12,5%)	(-30,3%)	(-1 points)
Maine et Loire	715	15	2,1%
Evolution / 2023	(-8,5%)	(=)	(+0,2 points)
Mayenne	254	7	2,8%
Evolution / 2023	(-13,3%)	(-53,3%)	(-2,3 points)
Sarthe	528	12	2,3%
Evolution / 2023	(-11,3%)	(-33,3%)	(-0,7 points)
Vendée	383	7	1,8%
Evolution / 2023	(-12,2%)	(-61,1%)	(-2,3 points)
Pays de la Loire	3 444	97	2,8%
Evolution / 2023	(-11,5%)	(-37,4%)	(-1,2 points)



En 2024, 2,8% des jeunes ayant signé un Service Civique étaient en situation de handicap en France.

Source : Ministère des Sports de la Jeunesse et de la vie associative

A noter

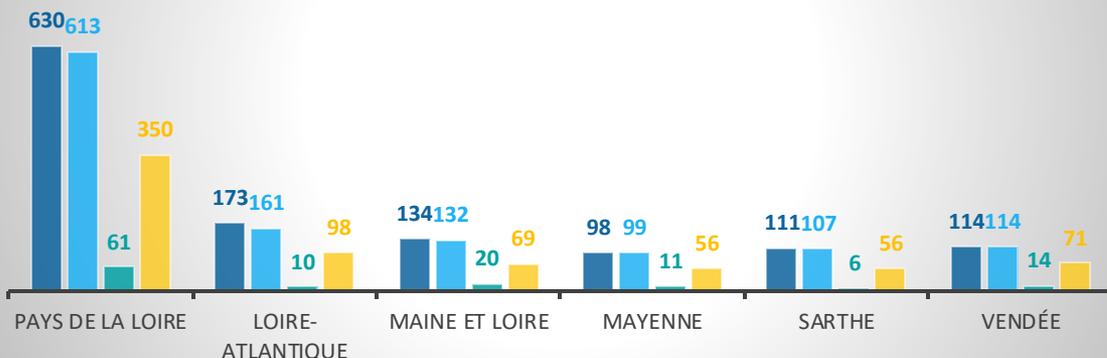
Les chiffres relatifs aux volontaires en situation de handicap ne reflètent sans doute pas la réalité. La situation de handicap n'est pas toujours signalée par le volontaire au moment de l'établissement du contrat de service civique, qu'il ait ou non une reconnaissance administrative de son handicap. Ces données reposent sur les éléments transmis par les organismes d'accueil.

4.4. Le Dispositif Emploi Accompagné (DEAc)



Nombre et répartition des Emplois Accompagnés par type en 2024 en Pays de la Loire

■ Nombre d'accompagnement ■ dont hors veille
■ dont personnes entrées en 2024 ■ dont en emploi en milieu ordinaire



Un nombre de personnes suivies en emploi accompagné (630 en 2024) stable par rapport à l'année dernière (634 en 2023).

Durée moyenne des accompagnements au 30 juin 2024		28 mois
Age	Moins de 26 ans	35%
	De 26 à 40 ans	36%
	De 41 à 55 ans	26%
	Plus de 55 ans	3%
Nombre de personnes suivies en fonction de l'intensité de l'accompagnement	Moins de 2H/ mois	22%
	2 à 8h / mois	51%
	8 à 12h / mois	17%
	Plus de 12h / mois	7%
	Personnes en veille	3%
Répartition des personnes accompagnées en activité CDI	CDI	57%
	CDD	27%
	Intérim ou alternance	9%
	ESAT	1%
	PMSMP	6%
	Stage / Formation	6%

* Ces données excluent l'ensemble des personnes sorties durant l'année 2023

Source : ARS Pays de la Loire

4.5. Les sorties de France Travail

En 2024, **28 075 DE BOE** sont sortis de France Travail en Pays de la Loire (29 762 en 2023), soit 6,9% des sorties de France Travail.

BOE	NB DE SORTIES DE FRANCE TRAVAIL EN 2023 EN PAYS DE LA LOIRE	Tout public
28 075 - 5,7 % par rapport à 2023		408 638 - 8,1 % par rapport à 2023
7,9 %	dont Reprise d'emploi	14,3 %
11,8 %	dont Entrée en stage ou en formation	8,2 %
16,0 %	dont Arrêt de recherche	8,7 %

Source : DR France Travail Pays de la Loire



	Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
NB DE SORTIES DE BOE DE FRANCE TRAVAIL EN 2024	9 912	6 655	2 114	4 644	4 750	28 075
dont Reprise d'emploi	8,0%	7,5%	7,7%	7,2%	8,7%	7,9%
dont Entrée en stage ou en formation	11,5%	11,6%	15,0%	10,3%	12,8%	11,8%
dont Arrêt de recherche	16,0%	16,5%	13,9%	14,5%	17,6%	16,0%

Source : DR France Travail Pays de la Loire



Un nombre de sorties de DEBOE de France Travail en baisse par rapport à 2023

4.6. Les employeurs

Top 3 des secteurs d'activité qui ont recruté des BOE en 2024 en Pays de la Loire !

1. Activités de services administratifs et de soutien (80 151 DPAE pour les DEBOE)
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (14 877 DPAE pour les DEBOE)
3. Hébergement et restauration (3 955 DPAE pour les DEBOE)

Mayenne

1. Activités de services administratifs et de soutien (5 661)
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (1 040)
3. Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (461)

Loire-Atlantique

1. Activités de services administratifs et de soutien (31 895)
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (4 855)
3. Arts, spectacles et activités récréatives (1 574)



Sarthe

1. Activités de services administratifs et de soutien (11 377)
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (2 306)
3. Hébergement et restauration (744)

Maine et Loire

1. Activités de services administratifs et de soutien (13 871)
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (4 855)
3. Agriculture, sylviculture et pêche (1 280)

Vendée

1. Activités de services administratifs et de soutien (17 347)
2. Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (3 288)
3. Hébergement et restauration (963)

Source : DR France Travail Pays de la Loire

En 2024, **1 976 duos** ont été réalisés dans le cadre du Duoday. En 2023, 1 726 duos avaient été réalisés.

Nombre de duos réalisés	Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
	(44)	(49)	(53)	(72)	(85)	
2024	781 (-4%)	405 (+27%)	180 (+49%)	290 (+16%)	320 (+43%)	1 976 (+14%)
2023	812 (+39%)	319 (+38%)	121 (+42%)	251 (+61%)	223 (+55%)	1 726 (+44%)
2022	583	231	85	156	144	1 199



- **3 509 personnes en situation de handicap** étaient inscrites sur la plateforme (3 008 en 2023)
- **869 structures** employeuses ont déposé **3 453 offres** (847 structures avaient déposé 3 143 offres en 2023)
- **316 structures accompagnantes*** étaient impliquées dans le dispositif (286 en 2023)



Un nombre de duos réalisés qui augmente encore en 2024 par rapport à 2023 : +14% !

Source : Duoday

* Structures accompagnantes : ESMS PH, Service public de l'emploi, établissements scolaires...

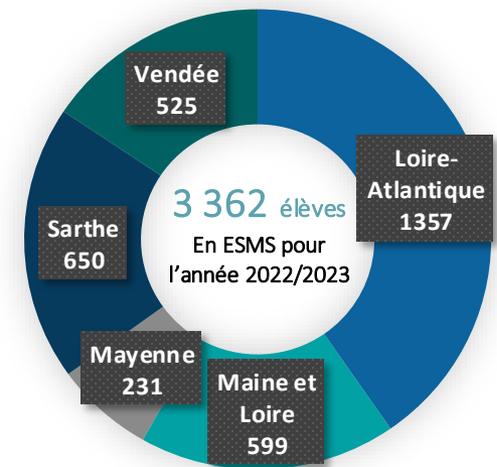
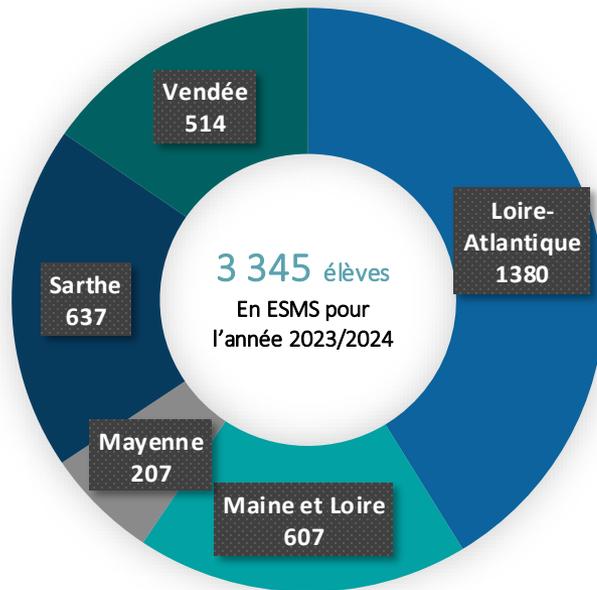
Partie 5

Formation initiale et formation professionnelle

- 5.1. La scolarisation des élèves en situation de handicap (ESMS et second cycle)
- 5.2. Les formations certifiantes / qualifiantes / diplômantes
- 5.3. L'accès à l'emploi des DEBOE suite à une formation
- 5.4. Les orientations en formation professionnelle en Etablissements et services de pré-orientation (ESPO) et/ou de réadaptation professionnelle (ESPR)
- 5.5. La formation en apprentissage
- 5.6. Les contrats de professionnalisation

5.1. La scolarisation des élèves en situation de handicap : ESMS

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'Académie de Nantes recense **3 345 élèves scolarisés en ESMS**. Cela représente une baisse de 0,5% par rapport à l'année scolaire précédente.

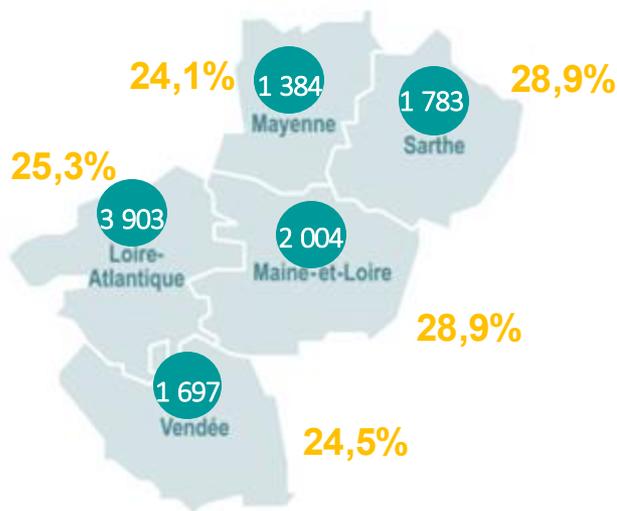


Milieu Spécialisé	Etablissements de soins et médico-sociaux (ESMS)	sous tutelle du ministère en charge de la Santé, ils offrent une prise en charge globale, scolaire, éducative et thérapeutique qui peut s'accompagner dans certains cas d'une insertion scolaire partielle
-------------------	--	--

Source : Académie de Nantes

5.1. La scolarisation des élèves en situation de handicap : second degré

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'académie de Nantes recense **10 771 élèves en situation de handicap** scolarisés dans le second degré, soit une **hausse de 11,7%** par rapport à 2022/2023. Ils représentent **3,2% des effectifs** (334 509 élèves scolarisés en milieu ordinaire second degré). **73,6%** d'entre eux sont scolarisés en **classe ordinaire**.



Nombre d'élèves en situation de handicap - 2 nd degré	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
	2023/ 2024 Evolution sur 2022/2023	3 903 (+16,2%)	2 004 (+14,8%)	1 384 (+9,1%)	1 783 (+9,7%)	1 697 (+3,3%)
2022/ 2023 Evolution sur 2021/2022	3 360 (+10,3%)	1 745 (+2,4%)	1 269 (+27,2%)	1 626 (+12,9%)	1 643 (+16,1%)	9 643 (+10,3%)
2021/2022	3 046	1 704	998	1 440	1 415	8 603

9 643

Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, 2nd degré

26,3%

Dont part d'élèves en ULIS

Milieu Ordinaire	Scolarisation Individuelle	Scolarisation dans une classe ordinaire au sein d'une école ou d'un établissement scolaire du 2 nd degré. dont DAR (dispositif d'autorégulation) et UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme)
	Scolarisation Collective	Lorsque l'exigence d'une scolarité dans une classe ordinaire est incompatible avec la situation ou l'état de santé du jeune, il peut être scolarisé dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) Encadré par un enseignant spécialisé, l'élève y reçoit un enseignement adapté à ses besoins spécifiques et correspondant aux objectifs de son projet personnalisé de scolarisation

Source : Académie de Nantes

5.2. Les formations certifiantes / qualifiantes / diplômantes

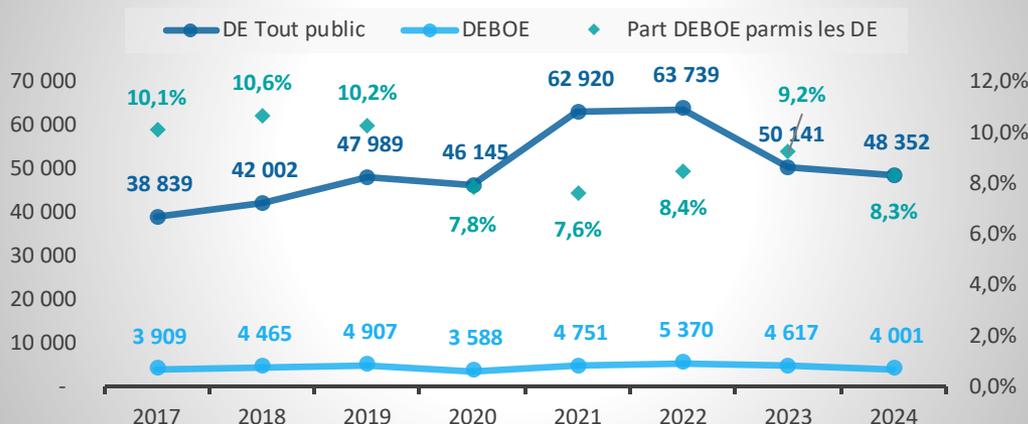
5.2.1. les formations des DEBOE

En 2023, **48 352** demandeurs d'emploi sont entrés en formation (tous financements confondus) en Pays de la Loire dont **4 001 DEBOE** soit **8,3 %** des entrées.

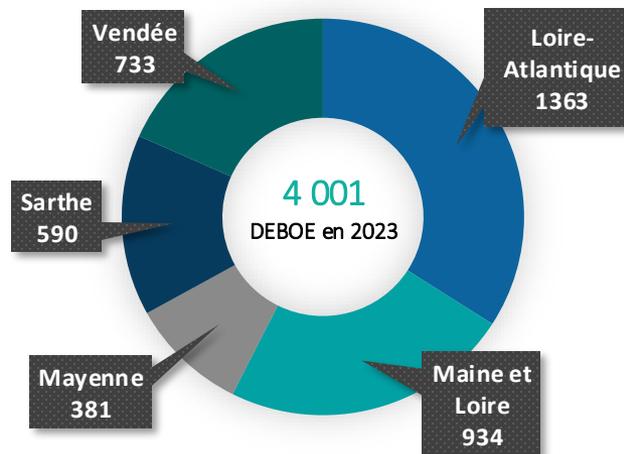
Sur 26 351
DEBOE au
total

Nombre de DEBOE entrés en formation (tous financements confondus) en 2024 par département

Evolution du nombre d'entrées en formation entre 2017 et 2024 en Pays de la Loire



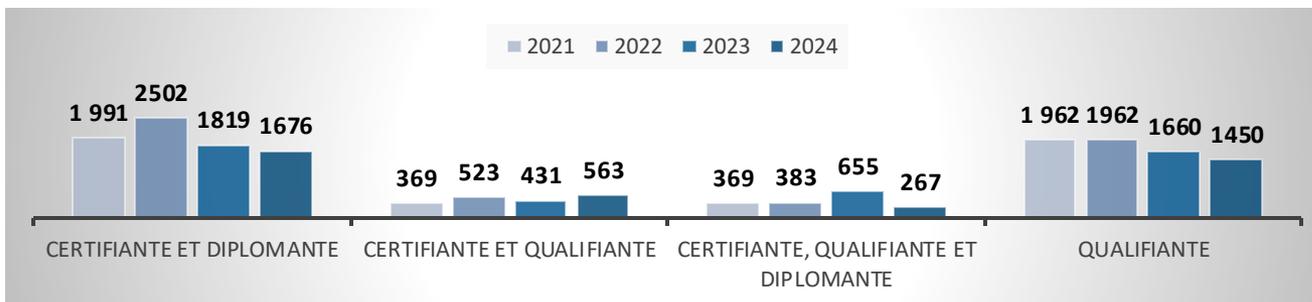
Source : DR France Travail Pays de la Loire



Source : DR France Travail Pays de la Loire



Un nombre d'entrées en formation des DEBOE qui baisse en 2024 par rapport à 2023



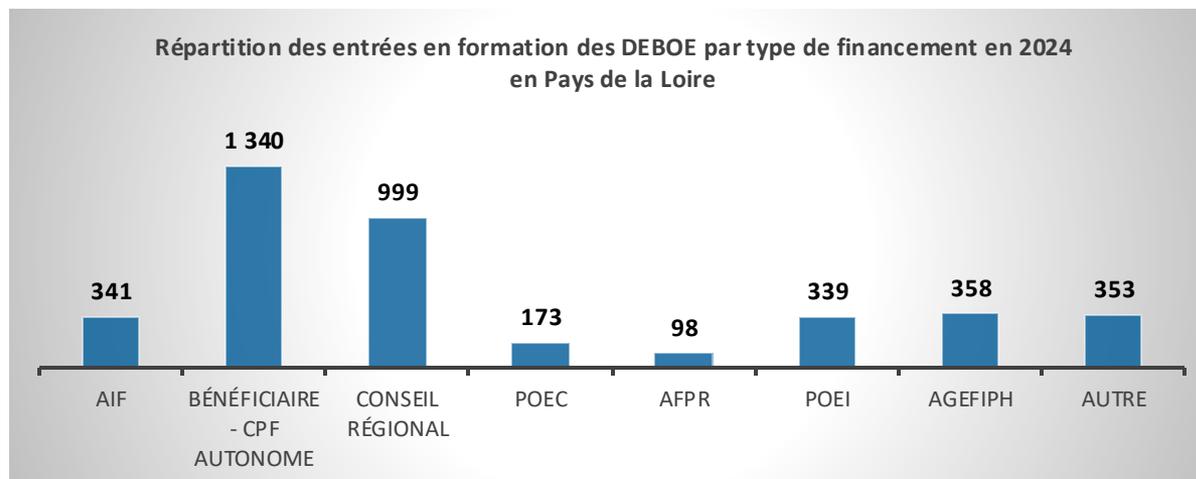
Source : DR France Travail Pays de la Loire

- **Formations Qualifiantes** : Préparation à la qualification, remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation, (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel, Perfectionnement, élargissement des compétences
- **Formations Certifiantes et Qualifiantes** : Création d'entreprise, Adaptation poste travail AFPR, Adaptation poste travail POE
- **Formations Certifiantes et Diplômantes** : Certification
- **Formations Certifiantes, Qualifiantes et Diplômantes** : Professionnalisation

5.2. Les formations certifiantes / qualifiantes / diplômantes

5.2.2. les formations par type de financement des Pays de la Loire

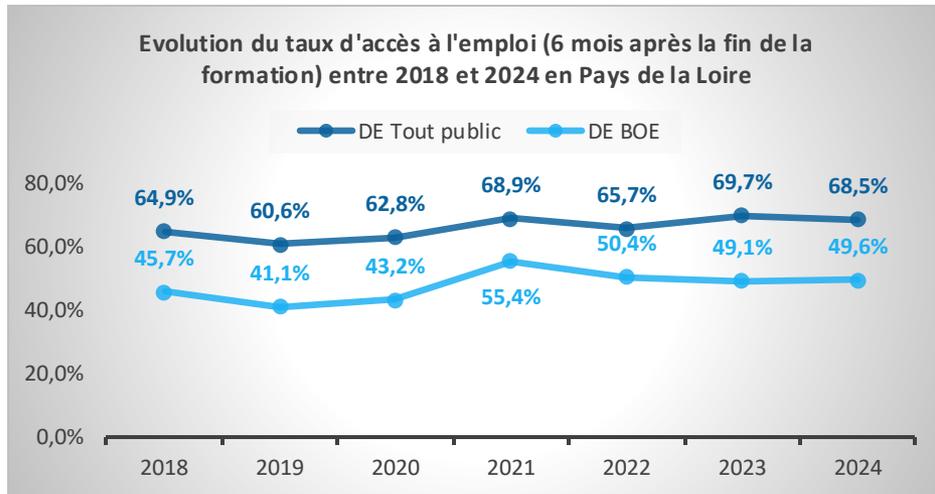
En 2024, sur les 4 001 DEBOE entrés en formation, **999 ont été financée par le Conseil Régional** en Pays de la Loire soit **25 % des entrées en formation** et **358 ont été financés par l'AGEFIPH**, soit **8,9% des entrées**.



Source : DR France Travail Pays de la Loire

5.3. Le taux d'accès à l'emploi des DEBOE après la formation

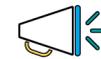
En 2024, en Pays de la Loire, le **taux d'accès à l'emploi des DEBOE** (6 mois après la fin de la formation) est de **49,6 %** contre 68,5 % pour les demandeurs d'emploi tout public



Source : DR France Travail Pays de la Loire



En 2024, une forte amélioration du taux d'accès à l'emploi des DEBOE suite à une formation en Loire-Atlantique et en Mayenne



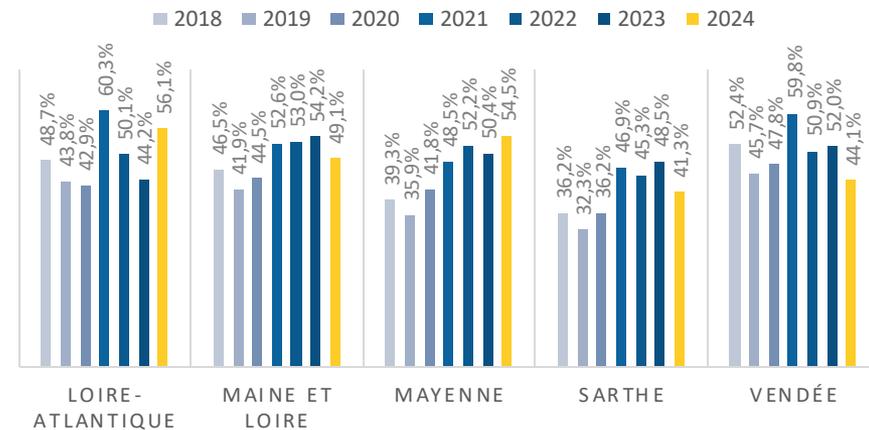
En 2024, en Pays de la Loire, le taux d'accès à l'emploi des DEBOE suite à une formation :

- est inférieur au taux des DE Tout public (- 18,9 points)
- a légèrement augmenté par rapport à 2023 (+0,5 point)



Une baisse de l'écart entre les taux DE Tout public et DEBOE est à noter en 2024

EVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI DES DEBOE (6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION) ENTRE 2018 ET 2023 PAR DÉPARTEMENT



Source : DR France Travail Pays de la Loire

5.4. Les orientations en formation professionnelle en ESRP/PO

En 2024, les 5 Maisons Départementales des Personnes Handicapées/Maisons départementales de l'autonomie (MDPH/MDA) des Pays de la Loire ont notifié **2 125 orientations en formation professionnelle** en établissement et service de pré-orientation (ESPO) et/ou de réadaptation professionnelle (ESRP)



Sources : MDPH/MDA - Pays de la Loire

En 2024, **2 383 entrées dans un parcours de réadaptation professionnelle** ont été enregistrées dans les établissements et services ESPO et ESRP de la région :

344 Entrées en ESPO (évaluation, orientation, accompagnement à la définition, à la vérification et à la consolidation du projet professionnel)

374 Entrées en ESRP sur les dispositifs de formation (préparatoire, qualifiante et/ou certifiante), y compris en accompagnement DFA (dispositif formation accompagnée)

Source : FAGERH Ouest



Taux d'accès à l'emploi des stagiaires dans les 12 mois suivant une formation qualifiante/certifiante en ESRP*

- **54% au niveau régional (72% en 2023)**: 57% en CDI et 43% en CDD
- **52% en Loire-Atlantique (75% en 2023)**: 37% en CDI et 63% en CDD
- **56% dans la Sarthe (68% en 2023)**: 76% en CDI et 24% en CDD

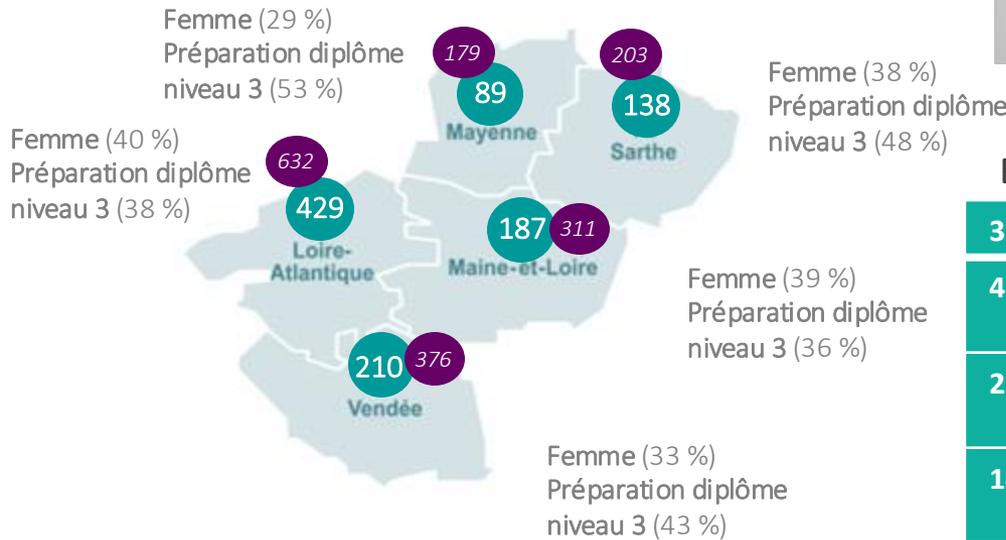
Source : FAGERH Ouest

* Ces données dépendent également de facteurs tel que le titre préparé, notamment s'il prépare un métier en tension ou non

5.5. La formation en apprentissage

En 2024, **51 587 personnes** sont entrées en contrat d'apprentissage en Pays de la Loire dont **1 055 personnes en situation de handicap déclarées à l'entrée en apprentissage (CERFA) – Soit 2,0 % des entrées en apprentissage (2% également au niveau national d'après la DARES)**

*Pour information, 1 701 jeunes en situation de handicap ont été déclarés par les CFA en 2024**



Légende :

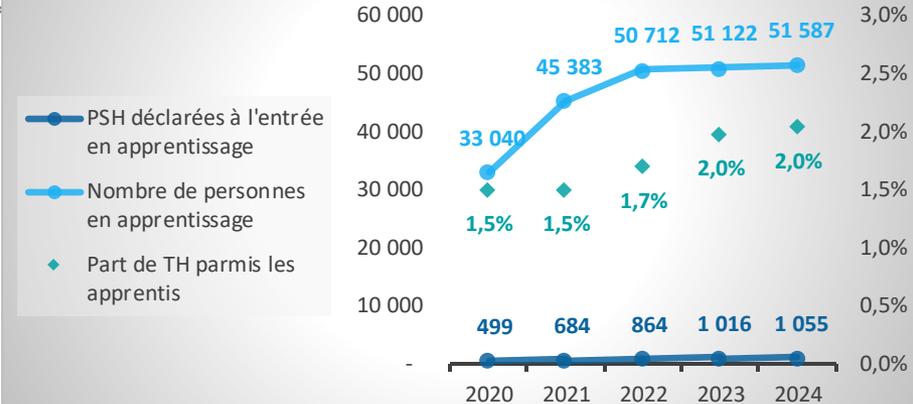
1 055 = nombre de personnes en situation de handicap déclarées à l'entrée en apprentissage (CERFA)

Source : DREETS Pays de la Loire

1 701 = nombre de personnes en situation de handicap déclarées en apprentissage

Source : Conseil Régional (chiffres remontés par les coordonnateurs départementaux)

Evolution du nombre d'entrées PSH et tout public en apprentissage entre 2020 et 2024 en Pays de la Loire



BOE

BOE	FEMMES	Tout public
37,1 %		50,6 %
41,2 %	PREPARATION D'UN DIPLOME DE NIVEAU 3 (CAP, BEP)	24,4 %
26,0 %	PREPARATION D'UN DIPLOME DE NIVEAU 4 (BAC)	21,0 %
14,2 %	PREPARATION D'UN DIPLOME DE NIVEAU 5 (BAC+2)	20,7 %
15,1 %	PREPARATION D'UN DIPLOME DE NIVEAU 6 (BAC+3 et +4)	29,9 %

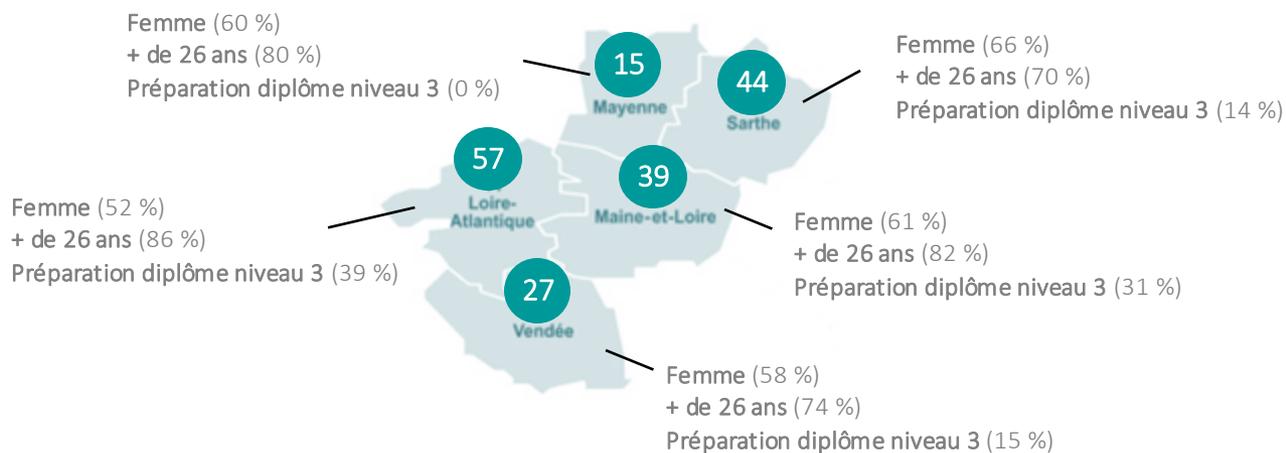
Source : DREETS Pays de la Loire via la Direction de l'animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)

* Données recueillies par le Conseil Régional auprès des référents handicap des CFA. Données non exhaustives. Les différences entre ces deux types de données s'expliquent notamment par le fait que la RQTH puisse être obtenue après l'établissement du CERFA.

5.6. Les contrats de professionnalisation

En 2024, **7 441 personnes** sont entrées en contrat de professionnalisation en Pays de la Loire dont **183 personnes en situation de handicap déclarées à la signature du contrat**

BOE		Tout public
59 %	FEMMES	46 %
79 %	PLUS DE 26 ANS	59 %
25 %	PREPARATION D'UN DIPLÔME DE NIVEAU 3 (CAP, BEP)	29 %
5 %	PREPARATION D'UN DIPLÔME DE NIVEAU 4 (BAC)	9 %
6 %	PREPARATION D'UN DIPLÔME DE NIVEAU 5 (BAC+2)	6 %
3 %	PREPARATION D'UN DIPLÔME DE NIVEAU 6 (BAC+3 et +4)	14 %



Source : DREETS Pays de la Loire via la Direction de l'animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)

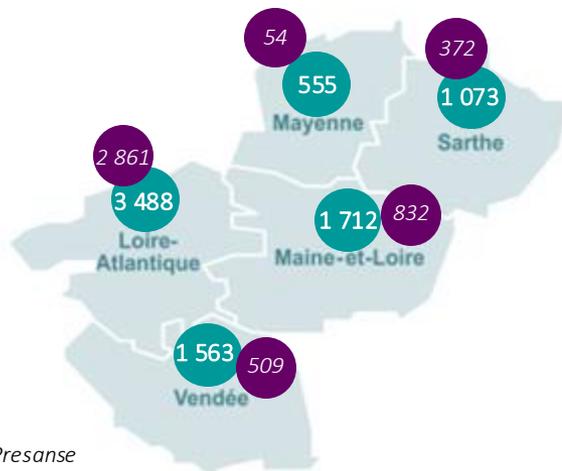
Partie 6

Données éclairantes pour le maintien dans l'emploi

- 6.1. Les visites, aménagements et inaptitudes – tout public
- 6.2. Les arrêts de travail pour Maladie et pour AT/MP - tout public
- 6.3. La pension d'invalidité - tout public
- 6.4. Les situations « complexes » étudiées par les instances de coordination de l'Assurance Maladie - tout public
- 6.5. Le licenciement pour inaptitude médicale
- 6.6. Les actions de maintien de l'AGEFIPH
- 6.7. Les actions de maintien de CAP EMPLOI

6.1. Les visites, aménagements et inaptitudes – tout public

En 2024, les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise (SPSTI) des Pays-de-la-Loire ont réalisé **8 391 conclusions d'inaptitude** (stable par rapport à 2023, -0,1%), dont **4 628 inaptitudes avec dispense de reclassement**:



Source : Presanse

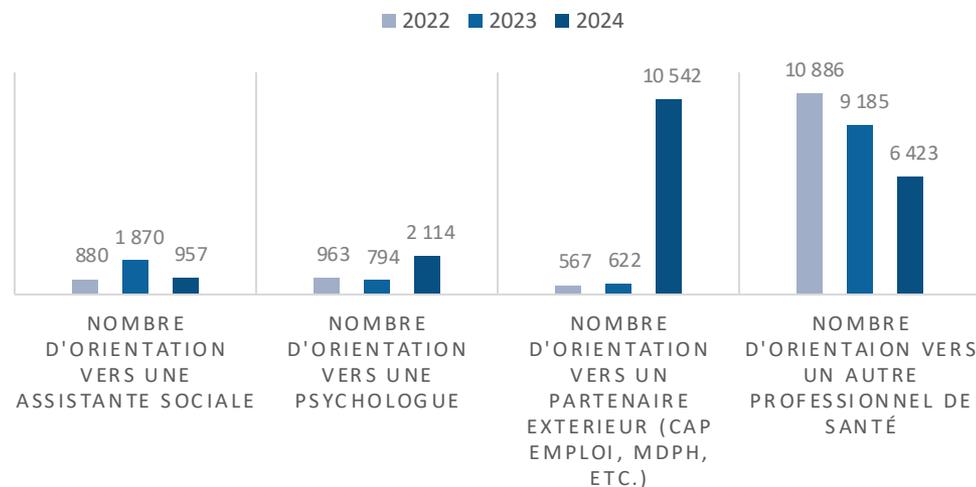
Légende :

8 391 = Nombre de conclusion d'inaptitude

4 628 = Dont inaptitude avec dispense de reclassement

- **50 856 visites de reprise** et **33 547 visites de pré-reprise** ont été réalisées dans l'année

EVOLUTION DU NOMBRE D'ORIENTATION RÉALISÉES PAR PRÉSANSSE ENTRE 2022 ET 2024 EN PAYS DE LA LOIRE



Source : Presanse

A noter

Les données chiffrées doivent être interprétées avec prudence : l'agrégation a évolué au fil du temps avec l'intégration de nouveaux services de santé au travail. Les éléments pris en compte ont donc pu changer, notamment depuis l'instauration de la certification qui a imposé de stabiliser les méthodes de calcul. Par ailleurs, certaines saisies n'ont été exigées que récemment, si bien que la forte progression de certains indicateurs reflète davantage un effort de formalisation qu'une réelle augmentation de l'activité.

6.2. Les arrêts de travail pour Maladie et pour AT/MP - tout public

En 2024, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la MSA ont comptabilisé en Pays de la Loire :

- 571 430 assurés en arrêt de travail pour **Maladie***

	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
Nb d'assurées en arrêt de travail pour Maladie en 2024	234 346 (-3,6%)	127 194 (-2,9%)	40 951 (-1,9%)	74 358 (-3,5%)	94 581 (-5,8%)	571 430 (-3,7%)
Part des arrêts de travail de + de 60j	17%	18%	19%	20%	21%	18%
Part des arrêts de travail de + de 90j	13%	13%	15%	15%	16%	14%

Source : Caisse Primaire d'Assurance Maladie Pays de la Loire et MSA Pays de la Loire

- 65 739 assurés en arrêt de travail pour **AT/MP**

	Loire-Atlantique (44)	Maine et Loire (49)	Mayenne (53)	Sarthe (72)	Vendée (85)	Pays de la Loire
Nb d'assurées en arrêt de travail pour AT/MP en 2024	23 466 (-1,8%)	15 891 (+0,9%)	5 076 (-1,6%)	9 435 (+1,0%)	11 871 (-6,8%)	65 739 (-1,7%)
Part des arrêts de travail de + de 60j	30%	32%	35%	37%	34%	32%
Part des arrêts de travail de + de 90j	24%	26%	29%	31%	29%	27%

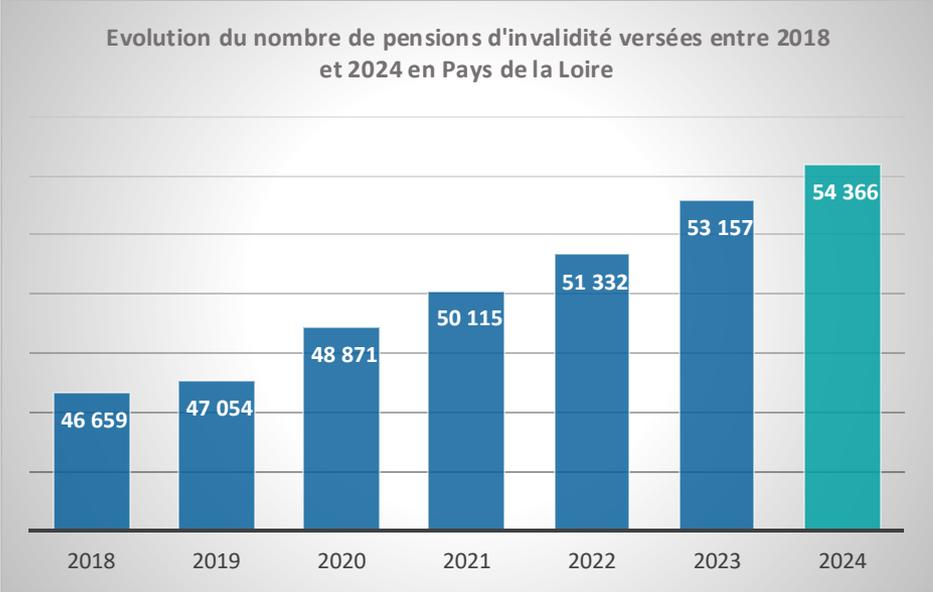
Source : Caisse Primaire d'Assurance Maladie Pays de la Loire et MSA Pays de la Loire

A noter

Les données de la MSA sont disponibles depuis 2024.

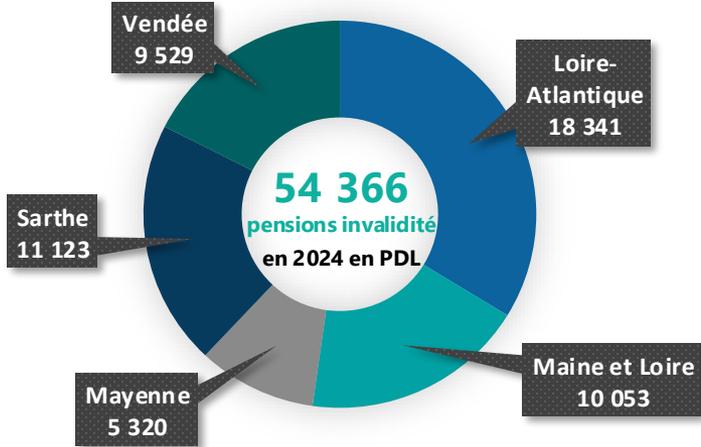
6.3. La pension d'invalidité - tout public

En 2024, **54 366 pensions d'invalidité** ont été versées en Pays de la Loire contre 53 157 en 2023 soit une **augmentation de 2,3 %** par rapport à 2023.



Source : Caisse Primaire d'Assurance Maladie Pays de la Loire

Nombre de pensions d'invalidité versées en Pays de la Loire en 2024



Source : Caisse Primaire d'Assurance Maladie Pays de la Loire



Un nombre de pensions d'invalidité versées en hausse de 13,9% depuis 2018

6.4. Les situations « complexes » étudiées par les instances de coordination de l'Assurance Maladie - tout public

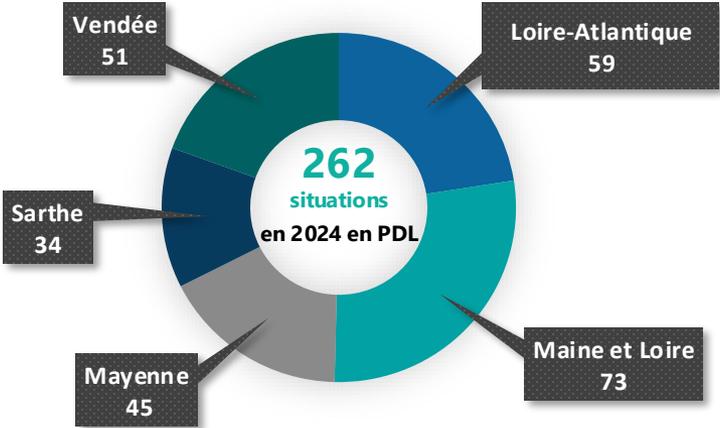


Prévention de la
Désinsertion
Professionnelle

En 2024, les instances de coordination ligériennes de l'Assurance Maladie ont étudié

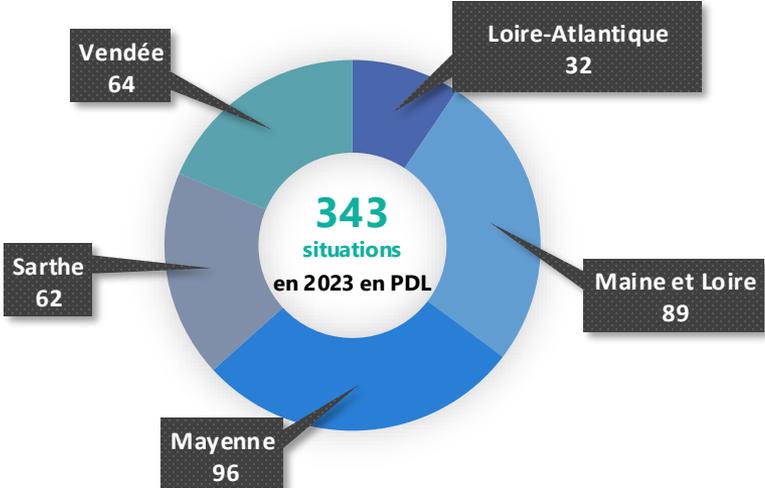
262 situations d'assurés (-24% par rapport à 2023).

Nombre d'assurés dont la situation a été étudiée par les instances de coordination de l'Assurance Maladie au cours de l'année 2024 en Pays de la Loire



Source : Service social Carsat Pays de la Loire

Nombre d'assurés dont la situation a été étudiée par les instances de coordination de l'Assurance Maladie au cours de l'année 2023 en Pays de la Loire



Source : Service social Carsat Pays de la Loire

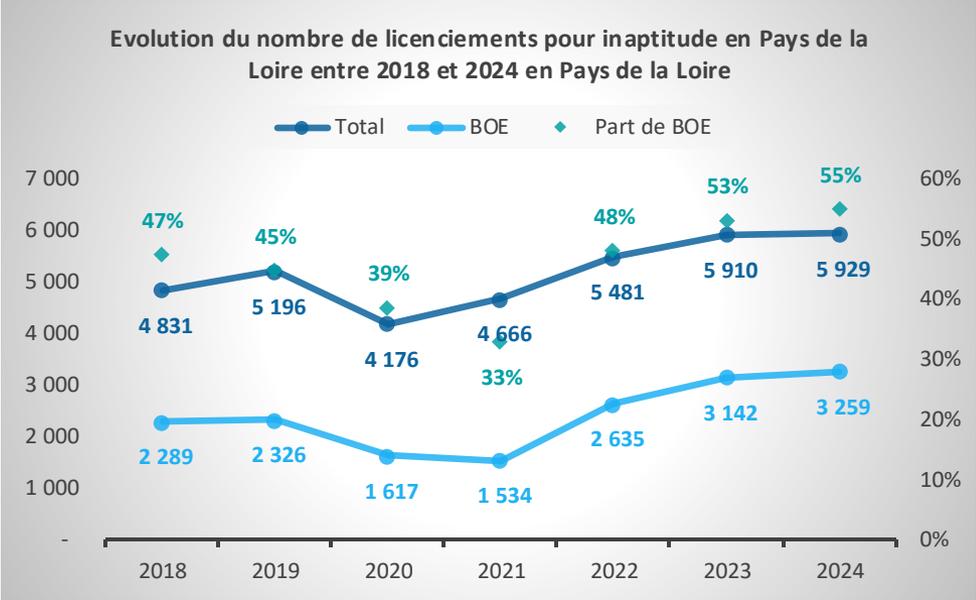
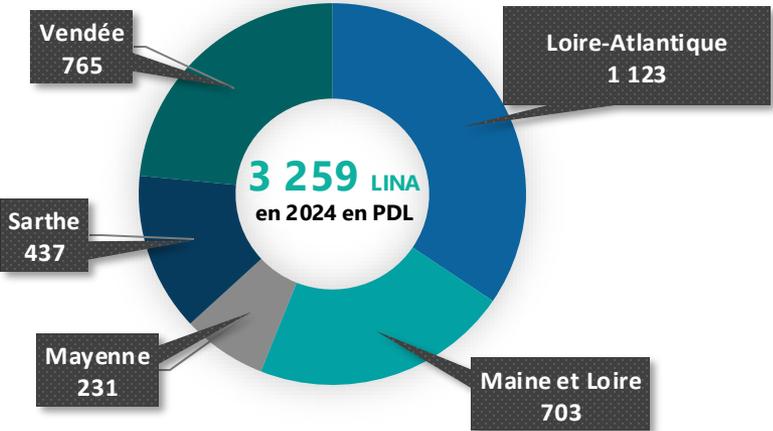


Des situations étudiées par les instances de coordination en forte baisse en 2024

6.5. Le licenciement pour inaptitude médicale

En 2024, France Travail a comptabilisé 5 929 inscriptions suite à un licenciement pour inaptitude médicale dont 3 259 **Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi (BOE)** – soit 55 % des inscriptions

Nombre d'inscriptions de BOE à Pôle Emploi en 2024 suite à un licenciement pour inaptitude médicale



Source : DR France Travail Pays de la Loire

Source : DR France Travail Pays de la Loire



En 2024, le nombre de licenciements pour inaptitude des BOE dépasse celui des non BOE comme en 2023

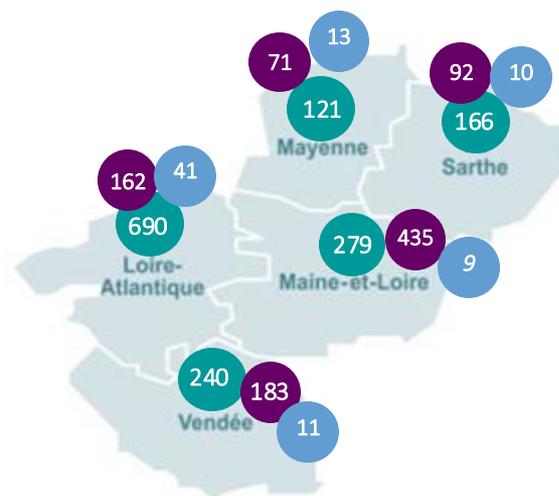
- Des licenciements pour inaptitude qui baissent pour les non BOE,
- Des licenciements pour inaptitude qui ont augmenté de 3,7% entre 2023 et 2024.

6.6. Les actions de maintien de l'AGEFIPH

En 2024, les services de l'AGEFIPH des Pays-de-la-Loire ont engagés **1 496 Aménagements de situations de travail (AST)**.

Par ailleurs, **943 reconnaissances de la lourdeur du handicap** sont en cours dont **278 nouvelles demandes** en 2024.

84 visites études ergonomiques ont été mobilisés en 2024 auprès de l'AGEFIPH



Légende :

1 496 = Aide à l'aménagement des situations de travail

943 = Reconnaissance de la lourdeur du handicap en cours

84 = Etudes ergonomiques

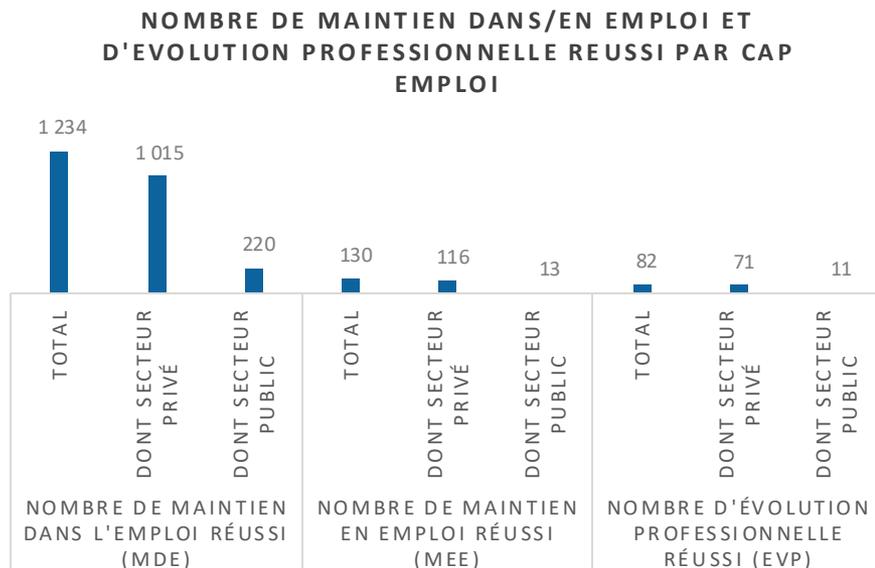
Source : AGEFIPH PDL

6.7. Les actions de maintien de CAP EMPLOI

En 2024, les services des CAP EMPLOI des Pays-de-la-Loire ont réussi **1 234 maintiens dans l'emploi (MDE)** et **130 maintiens en emploi (MEE)**.



Caractéristiques des entreprises ayant eu recours aux services de CAP EMPLOI (pour ces 3 actions):
 22% des services concernaient des entreprises de moins de 10 salariés
 14% des services concernaient des salariés du secteur public et 12% des salariés du secteur du commerce



Source : CAP EMPLOI

Caractéristiques des personnes ayant eu recours aux services de CAP EMPLOI :
 61% étaient des femmes
 38% avaient 50 ans ou plus
 39% avaient 10 ans d'expérience ou plus
 40% avaient un niveau de diplôme inférieur au Bac

87% des services ont reçu un avis d'aptitude suivi renforcé de la part de leur médecin du travail

A noter

Pour CAP EMPLOI, le maintien dans l'emploi correspond à la conservation du même poste de travail ou d'un poste équivalent au sein de la même entreprise, sans interruption ou rupture de contrat par adaptation ou compensation.

Tandis que le maintien en emploi désigne la capacité à rester actif professionnellement, que ce soit dans la même entreprise ou en changeant d'emploi, tout en restant inscrit dans le marché du travail.